

ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



MARCHÉ

Survol des importations canadiennes au cours des dix dernières années, page 14

PROJET SEMRPO

Détermination du moment de l'apparition des chaleurs avec l'utilisation du CIDR chez nos races pures. Des résultats intéressants, mais encore beaucoup de questions en suspens!, page 18

SANTÉ

La réception d'un avis de condamnation : une bien mauvaise nouvelle!, page 28

VULGARISATION

Le microbiote ruminal... vous connaissez?, page 32

SOMMAIRE

Printemps 2021, volume 21, numéro 2

- 03 Éditorial** | Une formule qui fonctionne!
- 05 Mot du directeur général** | Un bilan qui s'impose!
- 07 Actualités** | Bêles nouvelles
- 10 Marché** | Tableau de bord
- 11 Marché** | Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 12 Industrie** | Rencontre au sommet
- 13 Agence de vente** | Prix et volume des agneaux lourds en 2021
- 14 Marché** | Survol des importations canadiennes au cours des dix dernières années
- 16 Promotion** | On cuisine l'agneau du Québec ce printemps !
- 17 Industrie** | Réflexion sur les modèles d'élevage d'agneaux au Québec
- 19 Projet - SEMRPQ** | Détermination du moment de l'apparition des chaleurs avec l'utilisation du CIDR chez nos races pures
Des résultats intéressants, mais encore beaucoup de questions en suspens!
- 24 CEPOQ** | Votre CEPOQ dans ses nouveaux bureaux!
- 25 Génétique** | La visualisation des données : un outil indispensable à l'ère du Big Data
- 27 Programme québécois d'assainissement** | Tableau *Maedi visna*
- 28 Santé** | La réception d'un avis de condamnation : une bien mauvaise nouvelle!
- 30 Projet** | La gestion des euthanasies à la ferme : une formation et de nouveaux outils à venir!
- 32 Vulgarisation** | Le microbiote ruminal... vous connaissez?
- 35 Agence de vente** | Calendrier



Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Les Éleveurs d'ovins du Québec
Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100



Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540 p. 8484

ovinquebec.com

agneaudeauquebec.com

Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

info@cepoq.com ■ cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

semrpq@cepoq.com ■ semrpq.net

ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou
450-679-0540, poste 8332

En page couverture :

Photographie LEOQ

Rédacteurs

Jean-Philippe Blouin

Johanne Cameron

Alexandra Carrier

Marie-Josée Cimon

Marion Dallaire

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert

Catherine Element-Boulianne

Pierre Lessard

Nicolas Martel-Bouchard

Hélène Méthot

Gaston Rioux

Virginie Rochet

Amélie St-Pierre

UNE FORMULE QUI **FUNCTIONNE!**

PIERRE LESSARD, PRÉSIDENT



Depuis le début de l'année, les marchés ovins sont à la hausse. La demande pour l'agneau suit la même tangente. Je ne vous apprend rien, mais il s'agit définitivement d'une bonne nouvelle pour les éleveurs.

En début d'année, j'entendais surtout votre inquiétude : comment va fonctionner la nouvelle formule de prix pour les agneaux lourds en engagement annuel si le marché est à la hausse? J'entendais également l'inquiétude des acheteurs : comment va réagir la formule de prix si le marché est à la baisse?

Aujourd'hui, force est de constater que la nouvelle formule de prix pour les contrats fonctionne. Le prix fixe de 11,25 \$/kg a donc été révisé à deux reprises depuis le début de l'année en raison des forts prix en Ontario.

Souvenons-nous que cette nouvelle formule de prix vise à suivre le marché. C'est exactement ce qu'elle fait! Sans toutefois jouer au prophète de malheur, cette formule de prix peut également s'ajuster à la baisse si le marché venait qu'à diminuer après les fêtes religieuses...

Une autre heureuse nouvelle en ce début d'année est certes la relance du comité brebis laitière

de LEOQ. Ce comité a son importance dans la filière ovine. Non seulement le lait de brebis est visé par le plan conjoint mais on sent un dynamisme renouvelé chez les producteurs de lait de brebis. LEOQ entend donc accompagner ce comité dans les prochains mois pour qu'il prenne son envol.

Toujours dans le registre des bonnes nouvelles, je dois souligner l'excellente collaboration du cabinet de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture du Québec. LEOQ a réussi à établir une excellente communication avec des membres clés de son cabinet. Je souligne plus particulièrement leur écoute et leur accessibilité.

Le Réseau ovin national est une autre raison de se réjouir. Bien que le Réseau soit encore méconnu de l'ensemble des éleveurs, il représente avec efficacité nos intérêts sur la scène fédérale. Dernièrement, les trois conseils d'administration des trois organisations membres du Réseau (Alberta, Ontario et Québec) se réunissaient. Il ressort de cette

rencontre au sommet une volonté forte de se doter d'une vision de filière à l'échelon canadien. Cette vision passera notamment par une meilleure compréhension des marchés. Et loin de nous l'intention de créer une lourde structure nationale. Les trois organisations provinciales disposent déjà des compétences et des ressources nécessaires.

Derrière toutes ces bonnes nouvelles, il y a la réalité du télétravail et des rencontres Zoom. Depuis plus d'un an maintenant, tous les contacts de LEOQ se font par Zoom. La présence sur le terrain est devenue impossible. Bien qu'il n'y ait aucune autre option, cette situation permanente de virtualité est lourde. Une bonne poignée de main franche avec un producteur ou un acheteur me manque terriblement. Je souligne toutefois les efforts de chacun et surtout des employés de LEOQ.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne saison des semences.

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Lessard".

STRUCTURE D'ÉLEVAGE EN MATANIE

L'expansion en Matanie, c'est payant!

Avec une importante concentration de producteurs indépendants, la scène ovine de la MRC de La Matanie jouit d'un dynamisme qui profite tant à la relève qu'aux entreprises en besoin d'expansion.

Le démarrage récent de plusieurs entreprises agricoles, dont la ferme « Au paradis des Labbé » fondée par un jeune couple ambitieux, et la mise en place d'une structure d'élevage autour d'un producteur de Romanov réputé insufflent au secteur une vigueur qui ne se dément pas.

Si la MRC est connue pour offrir des terres à une fraction du prix moyen québécois (5819\$/ha par rapport à 21 446\$/ha pour les terres en culture au Québec), les 3,9 agneaux sevrés par brebis des Romanovs d'Alexandre Murray (données Génovis) montrent le potentiel qu'offre la région pour la production ovine, en particulier pour les besoins d'expansion d'entreprises déjà existantes!

Jadis en manque d'espace dans sa région d'origine, Patrick Frappier peut en témoigner. Choisir La Matanie pour l'expansion de son entreprise, un choix qu'il avait mûrement réfléchi et calculé, lui a grandement sourit : « À part pour le coût des terres, je n'étais pas certain de vouloir me développer dans l'Est-du-Québec. Ça fait quand même un bout depuis l'Estrie ! Mais quatre ans après, je me rend compte que j'ai pris une excellente décision : La Matanie offre de grandes opportunités. »

En plus du dynamisme des entrepreneurs, on peut noter un réel soutien de la communauté. La MRC de La Matanie, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) et la Fédération régionale de l'UPA du Bas-Saint-Laurent se sont associés en 2019 pour la mise en place d'une structure d'élevage axée sur l'excellence génétique et le travail collectif. Ce projet vise à développer la filière ovine matanienne en amenant des fermes à s'établir autour des brebis F1 Romanov d'Alexandre Murray. Soulignons que cette bergerie est aussi dotée du statut diamant au programme *Maedi visna* du centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).

L'équipe réunit autour du projet saura satisfaire aux besoins d'établissement de relève ou d'expansion d'entreprises existantes. Tant au niveau des conseils techniques, de la budgétisation, de la recherche de sites ou pour la recherche de financement auprès des institutions financières, des personnes ressources sont donc disponibles.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

David Dupont

Coordonnateur du projet ovin en Matanie

158, rue Soucy, 2^e étage
Matane (Québec) G4W 2E3

daviddupont@irec.quebec



UN BILAN QUI S'IMPOSE!

JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT, AGR., DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEOQ



À pareille date l'année dernière, j'écrivais un premier mot dans cette revue à titre de nouveau directeur général des Éleveurs d'ovins du Québec. Tout naturellement, un bilan de cette première année s'impose. Et ce bilan doit exclure la fameuse pandémie dont tout le monde connaît les effets. Voici donc ce que je retiens après 12 mois à la direction de LEOQ.

Potentiel exceptionnel

Malgré le discours anti-viande, malgré son prix parfois élevé, malgré sa disponibilité parfois limitée sur les tablettes, l'agneau du Québec bénéficie d'un potentiel tout simplement exceptionnel. Une étude réalisée en 2020 le confirme : l'agneau du Québec est recherchée et désirée pour sa fraîcheur, sa qualité, son goût et sa tendreté.

Au Québec seulement, la production locale comble moins de 50 % du besoin. La pandémie a démontré, une fois de plus, l'intérêt pour l'achat local. Quelle autre viande peut se vanter d'être devant un tel potentiel?

Professionnaliser la mise en marché

À mon arrivée, plusieurs éleveurs me disaient que la production ovine avait beaucoup évolué dans les dernières années. Selon eux, la production s'était professionnalisée sur tous les fronts : génétique, alimentation, désaisonnalité...



Le virage « Zoom » a été pris avec succès. Bien entendu, rien ne remplacera une bonne assemblée de producteurs en présentiel. Mais entretemps, vous avez été très nombreux à regarder nos capsules d'information et à participer à nos rencontres web. Pour moi, cette participation témoigne de votre engagement.

Sans être un expert de la production ovine, je partage leur constat : la production ovine québécoise n'a plus rien d'artisanal!

À mon humble avis, il reste toutefois un dernier volet pour terminer le cycle de la professionnalisation : la mise en marché des agneaux lourds. Au-delà de la refonte de la mise en marché qui permettra de mieux répondre à la demande, nous aurions tout avantage à prendre le virage informatique : envoi électronique des données, outil de lecture en abattoir, valorisation des données...

Engagement des élus et des éleveurs

La période trouble que nous vivons présentement aura démontré l'engagement du conseil d'administration de LEOQ et des éleveurs. LEOQ vous a sollicité à de nombreuses occasions dans les derniers mois et vous avez répondu présent. Que ce soit le conseil d'administration qui a su modifier la réglementation en place ou encore les éleveurs qui ont participé nombreux aux rencontres, le mérite de la situation actuelle plutôt favorable à la production ovine vous revient.

Le virage « Zoom » a été pris avec succès. Bien entendu,

rien ne remplacera une bonne assemblée de producteurs en présentiel. Mais entretemps, vous avez été très nombreux à regarder nos capsules d'information et à participer à nos rencontres web. Pour moi, cette participation témoigne de votre engagement.

L'équipe

On parle souvent de LEOQ comme d'une petite équipe. C'est vrai, mais quelle équipe. Tous les employés, sans exception, ont au cœur la mission de l'organisation. Même si le télétravail obligatoire a modifié leur routine et leurs repères, les employés ont continué de donner la priorité aux éleveurs.

Un directeur général doit également faire équipe avec le président du conseil d'administration.

Du jour 1 à aujourd'hui, le soutien de Pierre a toujours été indéfectible. Nos appels quasi-quotidiens sont désormais une tradition appréciée.

Et demain?

Un tel bilan serait très futile s'il ne permet pas à l'organisation de rebondir. Dans la prochaine année, je me donne donc un seul objectif réaliste et inclusif : l'aboutissement de la refonte de



la mise en marché des agneaux lourds. Cette refonte se veut le premier pas vers une mise en marché plus actuelle, plus réactive.

Très concrètement, je vise l'acceptation par la Régie des marchés agricoles du Québec d'une nouvelle réglementation et d'une nouvelle convention pour la mise en marché des agneaux lourds. Je souhaite également que de nouveaux outils informatiques viendront faciliter le travail de l'agence de vente et des éleveurs.

En terminant, je me permets un dernier souhait : la levée des restrictions afin que je puisse enfin aller à votre rencontre.

Stéphane Dumais consultant vous offre un accompagnement en démarrage de votre entreprise.

Vous avez un projet en production ovine et vous avez besoin d'accompagnement?

Pour vos projets en démarrage ou de transfert, nous pouvons vous conseiller sur la meilleure façon de réaliser votre projet. Nous vous offrons différents conseils tels que :

- ➔ L'analyse de la rentabilité de votre projet,
- ➔ la rédaction de votre plan d'affaires,
- ➔ des conseils sur le choix des meilleurs investissements à réaliser sur votre entreprise,
- ➔ la planification dans le temps de vos investissements
- ➔ des conseils en aménagement de bâtiment, etc.

Je vous offre aussi un accompagnement technique durant la période de démarrage afin de maximiser vos chances de réussites et de vous éviter certaines erreurs qui pourraient compromettre ou ralentir le développement de votre entreprise.

spdumais6@gmail.com
418 730-6072

1214, chemin de Lausanne
Rimouski



PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS

Avances de fonds à taux préférentiel pour les agriculteurs canadiens

- ▶ Jusqu'à 1 000 000 \$ disponibles par an
- ▶ 100 000 \$ sans intérêt
- ▶ Solde au taux préférentiel de la Banque Scotia
- ▶ Avance jusqu'à 50 % de la valeur du produit agricole
- ▶ Jusqu'à 18 mois pour le remboursement

Agricultural Credit Corporation

201-660, avenue Speedvale Ouest

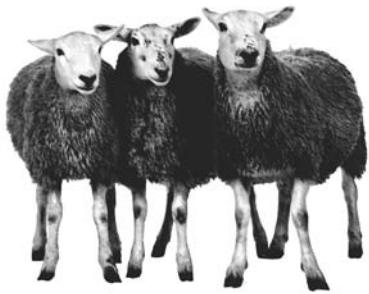
Guelph, Ontario N1K 1E5

1 888 278-8807

info@agcreditcorp.ca

www.agcreditcorpa.ca





Agence de vente des agneaux lourds | **Nouvel agent aux opérations**



Le 8 mars dernier, Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) accueillait un nouvel agent aux opérations en la personne d'Ahmed Selhi. Il s'agit ici d'un nouveau poste créé spécifiquement par assurer le maintien des services de l'agence de vente. L'équipe de l'agence de vente compte donc une personne supplémentaire afin d'assurer une mise en marché efficace des agneaux lourds. À terme, Ahmed aura pour principales tâches de répondre aux questions des éleveurs, d'assurer le paiement des agneaux et de produire certains rapports utiles pour la mise en marché.

Ahmed arrive à LEOQ avec un vaste bagage professionnel, notamment dans le secteur bancaire. Il est également gradué en économie. Au fil des prochaines semaines, Ahmed accompagnera l'équipe dans la réalisation des mandats de l'agence de vente et les éleveurs auront l'opportunité d'être en contact avec lui.

LEOQ souhaite la bienvenue à Ahmed Selhi.

Secteur | **Conférence à l'Université Laval**

Une trentaine d'étudiants en agro-économie à l'Université Laval ont assisté le 15 mars dernier à une conférence sur la mise en marché des agneaux. Cette conférence a été présentée par LEOQ dans le cadre d'un cours intitulé « *Organismes d'intervention* ». Ce cours vise à présenter aux futurs agro-économistes, les différents outils d'intervention en agriculture ainsi que les principales organisations agricoles.

La présentation de LEOQ s'axait sur les différentes interventions de l'agence de vente pour favoriser une mise en marché efficace des agneaux lourds. L'évolution des prix et des livraisons a également été abordée. Cette intervention de LEOQ dans un tel cours universitaire vise à sensibiliser les agro-économistes et les agronomes en devenir aux enjeux du secteur ovin et, qui sait, susciter des vocations ovines!

UNE SÉRIE DE WEBINAIRES
GRATUITS! 2021-2022

★ WEBINAIRES ★
LES INVITÉS DU
SECTEUR

★★★★

ALIMENTATION, AMÉNAGEMENT, BIEN-ÊTRE,
PNEUMONIES, RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE,
SEVRAGE, ALLAITEMENT, FERTILITÉ,
ENGRAISSEMENT, QUALITÉ DE LA VIANDE.

SUIVEZ NOTRE INFOLETTRE POUR
VOUS Y INSCRIRE!

ACTUALITÉS

EXCELLENCE | **Prix Reconnaissance GenOvis 2021 - Volet Québec**



À la demande générale, les Prix Reconnaissance GenOvis – volet Québec sont de retour cette année. Ce concours veut reconnaître les éleveurs qui croient au Programme d'évaluation génétique et qui contribuent activement à son bon fonctionnement.

Tout comme pour sa première édition, tenue en avril 2019, les récipiendaires en race pure sont déterminés par la combinaison de 5 critères :

En race pure (maternelle/prolifique/terminale) :

- Indice de sélection génétique (20 %)
- Taux de diffusion (20 %)
- Pourcentage d'animaux évalués (20 %)
- Âge moyen des béliers à la mise-bas (20 %)
- Nombre de mâles différents utilisés (20 %)

Les récipiendaires en productivité en croisement sont déterminés par la productivité moyenne de leurs femelles.

Productivité en croisement :

- Productivité des femelles (kg sevrés)

Période considérée : 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

Le dévoilement des gagnants se fera via notre site Facebook le **16 avril prochain**.
Suivez-nous sur Facebook d'ici là pour connaître les entreprises en nomination.
Quelles entreprises québécoises sauront se démarquer cette année?

Agence de vente des agneaux lourds | **Vidéos sur les prix**

Au cours du mois de mars, LEOQ a mis en ligne deux vidéos pour expliquer diverses fonctions des prix des agneaux lourds. La première vidéo porte sur l'établissement du prix des agneaux en engagement annuel en prenant en exemple les semaines du 14 février au 27 mars 2021. Plus précisément, la vidéo porte sur :

- Rappel sur le prix en engagement annuel 2021;
- Explications sur le mécanisme de décrochage;
- Nouveau prix pour les semaines 7 à 12.

Pour visionner la vidéo :
<https://cutt.ly/Zx5imdN>

La seconde vidéo mise en ligne porte sur les prix des agneaux lourds offerts en vente hebdomadaire pour l'année 2021.

Pour visionner la vidéo : <https://cutt.ly/sx5iC5C>



VOS IDÉES ET VOTRE OPINION SONT IMPORTANTS!



APPEL DE CANDIDATURES

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES INTERVENTIONS DU CEPOQ PAR LE BIAIS DE SES COMITÉS CONSULTATIFS LORS DE QUELQUES RENCONTRES PAR ANNÉE, GÉNÉRALEMENT À DISTANCE!

Le conseil d'administration du CEPOQ invite toute personne intéressée par le secteur ovin, le CEPOQ et sa mission, à proposer sa candidature pour combler l'un des postes vacants au sein de deux de ses comités consultatifs.

RECHERCHE ET SANTÉ 2 POSTES À COMBLER

Mandat général : Suggérer des avenues pour positionner le CEPOQ face aux enjeux de recherche, santé et bien-être animal, biosécurité et salubrité de l'industrie.

Exemples de contributions 2019-2020 :
Élaboration de la liste des besoins et priorités de recherche & développement du secteur, participation au choix des 10 thèmes de formation dans le cadre du projet « Les invités du secteur ».

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 1 POSTE À COMBLER

Mandat général : Appuyer le CEPOQ dans le développement d'activités de formation et de transfert technologique ainsi que d'outils promotionnels afin de répondre aux besoins de l'industrie et contribuer au rayonnement de l'organisation.

Exemples de contributions 2019-2020 :
Participation active dans un nouveau projet en lien avec l'accompagnement des producteurs ovins, planification de rencontres virtuelles en temps de pandémie, création d'ateliers techniques en bergerie pour les nouveaux producteurs ovins.

Veuillez compléter le court formulaire de mise en candidature disponible sur la page d'accueil du site web au : www.cepoq.com (Section ACTUALITÉS)
DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 23 AVRIL 2021

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC.,

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Tableau de bord

Les données du tableau de bord ont été compilées pour la période allant du 29 décembre 2019 au 2 janvier 2021 (semaines 1 à 53). Ainsi, un total de 138 631 agneaux (excluant les ventes à la ferme) ont été mis en marché en 2020, soit un nombre similaire à l'année précédente.

On constate toutefois que le nombre d'agneaux lourds vendus en 2020 a diminué de 5 % par rapport à 2019. Le volume d'agneaux légers (50-79 lb) transigé à l'encan a quant à lui connu une hausse (4,8 %), tout comme le volume des agneaux de lait (5 %).

En raison de l'augmentation du prix de l'agneau lourd à 11,25 \$/kg lors des cinq dernières semaines de l'année 2020, on observe une légère augmentation du prix moyen annuel comparativement à celui de 2019. Rappelons qu'à partir du 12 avril 2020, le prix des agneaux à contrat avait été établi à 10,50 \$/kg jusqu'à la fin de l'année. Soulignons que le prix en vente hebdomadaire a été maintenu à 10,50 \$/kg pour les dernières semaines de 2020.

Ajoutons que pour l'année 2021, LEOQ et les acheteurs ont convenu d'un prix fixe à 11,25 \$/kg pour les agneaux lourds en engagement annuel. Ce prix s'appliquera à tous les agneaux lourds livrés en engagement annuel de janvier à décembre 2021.

Toutefois, ce prix fixe s'accompagne d'un mécanisme visant à prévenir un trop grand écart de prix avec l'Ontario. Ainsi, si le prix pondéré de l'Ontario s'écarte de plus de 1,50 \$/kg pendant 6 semaines consécutives d'une courbe de prix variable ayant servi à établir le prix fixe de 11,25 \$/kg, un ajustement à la hausse ou à la baisse sera effectué sur le prix fixe pendant une période de 6 semaines. Ce mécanisme s'est d'ailleurs déclenché au cours des dernières semaines et a résulté en un ajustement à la hausse du prix en engagement annuel se situant à 13,74 \$/kg, du 14 février au 27 mars 2021.

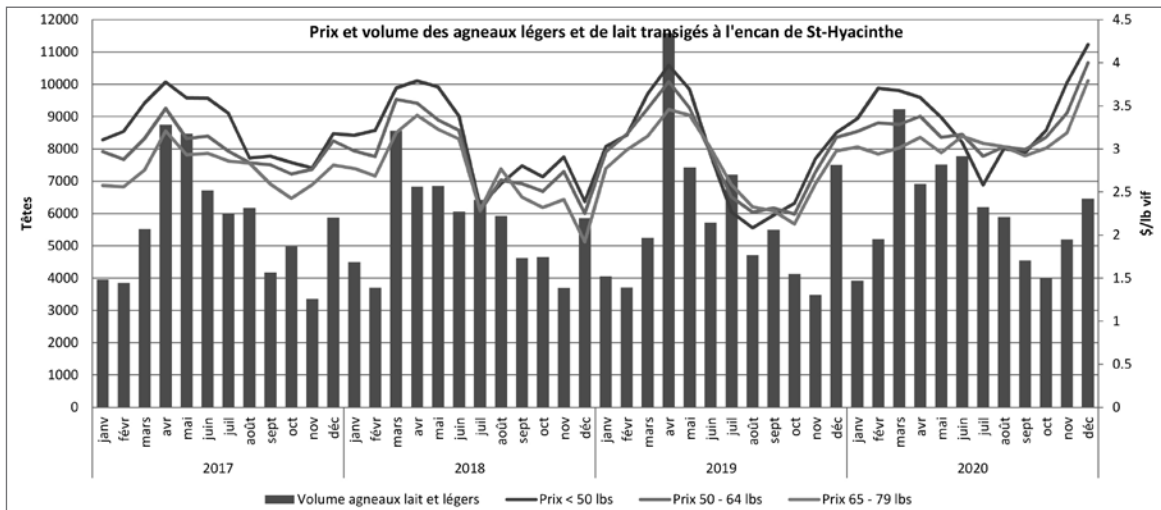
Soulignons que les agneaux en vente hebdomadaire vendus pour combler la demande des acheteurs en engagement annuel ont été payés 13,74 \$/kg au cours de cette même période. Les agneaux en vente hebdomadaire vendus pour combler la demande des acheteurs en vente hebdomadaire ont été payés 15,61 \$/kg par les acheteurs, du 28 février au 3 avril 2021, lorsqu'ils en ont fait la demande. Rappelons que l'agence de vente établit chaque semaine un prix de *pool* pour déterminer le prix versé aux éleveurs pour leurs agneaux en vente hebdomadaire. Ainsi, un éleveur qui a livré un agneau en vente hebdomadaire n'a pas reçu automatiquement 15,61 \$/kg, mais plutôt un prix *pool* établi selon la demande des acheteurs et le nombre d'agneaux nécessaires pour combler la demande en engagement annuel. ▼

VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
64983	63646	10002	10.44 \$	15.05 \$
↓ -5.02 %	↑ 4.85 %	↑ 4.97 %	↑ 0.66 %	↑ 11.38 %
Semaines 1 à 53				
MESURE	CETTE ANNÉE (2020)	ANNÉE DERNIÈRE (2019)	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS
VOLUME LOURD-QC	64 983	68 416	↓ -5.02 %	
POIDS MOYEN	22.63	22.90	↓ -1.19 %	
GRAS MOYEN	12.18	12.57	↓ -3.05 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 470 369.49	1 566 650.40	↓ -6.15 %	
QUALITÉ DE PRODUCTION-LOURD	22.43 %	20.74 %	↑ 8.16 %	
MOYENNE D'INDICE	100.95	100.08	↑ 0.86 %	
VOLUME LEGER	63 646	60 700	↑ 4.85 %	
VOLUME LAIT	10 002	9 528	↑ 4.97 %	
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$10.44	\$10.37	↑ 0.66 %	
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$15.05	\$13.51	↑ 11.38 %	
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$15.99	\$13.95	↑ 14.60 %	

Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Malgré une année 2020 vécue largement sous le signe de la pandémie, le prix de l'agneau léger a connu une année record avec une moyenne annuelle de 3,24 \$/lb, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation du prix à l'encan survient malgré une hausse de 4 % du volume en 2020 comparativement à 2019.

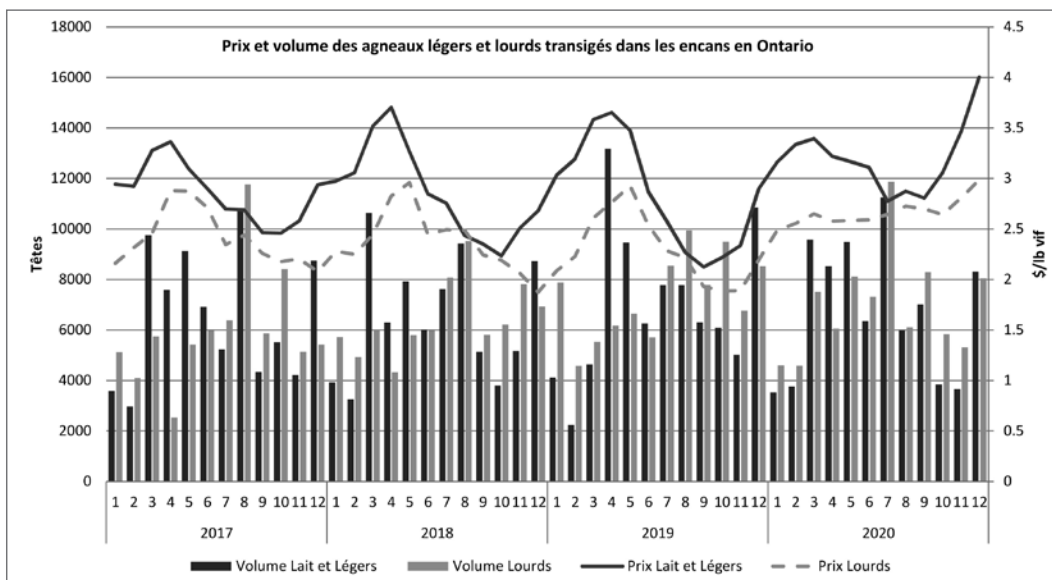
Notons que ce volume additionnel en agneaux légers provient essentiellement de la diminution du volume d'agneaux lourds. Ainsi, un nombre significatif de producteurs ont dirigé davantage leur production vers l'agneau léger afin de bénéficier des prix intéressants à l'encan. À cela, il faut ajouter que certains producteurs détenant un engagement annuel n'ont pas été en mesure de combler leur volume habituel de livraison en raison notamment des fortes chaleurs estivales. Rappelons que la refonte de la mise en marché de l'agneau lourd, amorcée au cours des derniers mois, a notamment pour objectif d'assurer une régularité dans l'approvisionnement des acheteurs. ▼



Ventes d'agneaux en Ontario

Des prix records ont également été observés en Ontario, autant pour les catégories d'agneaux lourds et d'agneaux légers, avec des augmentations respectives de 12 % et 16 %. Pour ces deux catégories, on comptabilise globalement une réduction de près de 4 % du volume par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation notable des prix de l'agneau sur une base nationale découle essentiellement d'une demande soutenue pour les produits d'agneaux au Canada, mais aussi d'une diminution de l'offre provenant de certains marchés d'importation. Notamment, des coupes d'agneau provenant de Nouvelle-Zélande dont la production a été affectée par une importante sécheresse en 2020. ▼





INDUSTRIE



RENCONTRE *au sommet*

Pour la première fois de son histoire, le Réseau ovin national (RON) a réuni les conseils d'administration de ses trois organisations membres. C'est donc 30 administrateurs provenant de l'Alberta Lamb Producers, de l'Ontario Sheep Farmers et de LEOQ qui étaient virtuellement réunis le 18 mars dernier.

Cette rencontre au sommet visait à renforcer les relations entre les trois organisations membres du RON et à discuter des objectifs de l'organisation. Depuis quatre ans, le RON a confirmé sa reconnaissance comme porte-parole de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ainsi que de l'ensemble des producteurs ovins. Le RON souhaite désormais aller plus loin en se posant les deux questions suivantes :

- Comment la collaboration entre les organisations provinciales pourrait-elle avoir un effet positif sur les entreprises ovines?
- Comment la collaboration entre les organisations provinciales pourrait-elle avoir un impact positif sur l'ensemble du secteur ovin?

Cette rencontre au sommet entre les trois conseils d'administration marquait donc un premier pas vers une collaboration renforcée et l'identification des objectifs de travail. De nombreux consensus s'en dégagent :

- L'importance d'une meilleure concertation entre les provinces pour que le secteur ovin puisse être davantage pris au sérieux par tous les intervenants, notamment au niveau fédéral. On souhaite que les voix de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec puissent être mieux entendues.
- La nécessité de partager les données sur les marchés dans les provinces, notamment pour éviter une cannibalisation des marchés entre les provinces.
- Les organisations provinciales en place disposent de ressources suffisantes pour assurer la survie du RON sans qu'il ne soit nécessaire de créer une structure nationale complexe et difficile à financer.
- La nécessité de mieux comprendre le marché ovin et sa dynamique, notamment dans le contexte actuel de prix à la hausse.
- Fort de ce consensus, le conseil d'administration du RON

doit maintenant développer et mettre en place un plan de travail concret.

Autres nouvelles

Ryan Greir de l'Alberta Lamb Producers et Pierre Lessard ont respectivement été reconduits président et vice-président du Réseau ovin national pour la prochaine année.

Le RON travaille actuellement avec un groupe de consultants pour identifier des pistes permettant de capitaliser sur l'apport environnemental de la production ovine.

Le RON appuie présentement la Fédération canadienne de l'agriculture pour une bonification des programmes fédéraux de gestion des risques. ■

Pour plus d'informations, veuillez visiter nationalsheepnetwork.com

PRIX ET VOLUME DES AGNEAUX LOURDS

en 2021

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC., DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Suite aux changements survenus depuis le début de l'année au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds et au mécanisme de détermination du prix, nous vous présentons un premier bilan des agneaux lourds transigés par l'agence de vente.

Prix des agneaux lourds

PRIX CONTRAT :

- Prix fixe de 11,25 \$/kg ajusté automatiquement (mécanisme de décrochage) si la différence entre la base variable et le prix de l'agneau lourd aux encans de l'Ontario est supérieure à 1,50 \$/kg pendant 6 semaines.
- L'ajustement est effectué à 50 % de la différence et est en vigueur pour une période de 6 semaines suivant la semaine lors de laquelle un décrochage est constaté.

Prix agneau lourd 2021

Sem.	Contrat (\$/kg)	Hebdo acheteurs (\$/kg)	Pool hebdo prod. (\$/kg)
1 à 4	11.25 \$	10.50 \$	10.50 \$
5 et 6	11.25 \$	15.86 \$	11.25 \$
7	13.74 \$	15.86 \$	14.45 \$
8	13.74 \$	15.86 \$	14.37 \$
9	13.74 \$	15.61 \$	13.94 \$
10	13.74 \$	15.61 \$	14.36 \$
11	13.74 \$	15.61 \$	14.29 \$
12	13.74 \$	15.61 \$	13.74 \$

Dans ce tableau, on observe l'évolution des prix de l'agneau lourd depuis le début de l'année 2021. Rappelons les mécanismes qui ont été mis en place afin d'établir le prix en engagement annuel (contrat) et le prix en vente hebdomadaire.

PRIX VENTE HEBDOMADAIRE :

Le prix en vente hebdomadaire payé par les acheteurs est établi chaque mois selon le prix moyen pondéré des trois catégories d'agneaux lourds transigés aux encans de l'Ontario.

Un prix *pool* est établi chaque semaine pour déterminer le prix versé aux producteurs pour les agneaux en vente hebdomadaire. Ce prix est également établi selon la demande des acheteurs.

Volume agneaux lourds

Depuis le début de l'année, les offres des producteurs à contrat comblent seulement de 83 à 90 % de la demande mensuelle à contrat des acheteurs. Les offres des producteurs en vente hebdomadaire servent en grande partie à combler la demande des acheteurs à contrat, soit une moyenne de 568 agneaux par mois.

Puisque certains acheteurs ont fait la demande d'agneaux en vente

hebdomadaire depuis l'entrée en vigueur du *pool* de prix, près de 900 agneaux lourds offerts en vente hebdomadaires ont obtenu le prix *pool* pour les ventes hebdomadaires.

Globalement, ces données indiquent qu'un nombre significatif de producteurs sont déjà en situation de manquement et que l'approvisionnement en agneaux lourds demeure un enjeu très préoccupant pour LEOQ. ■

Volume agneaux lourds mensuel 2021

mois	offre producteurs (excluant les producteurs-acheteurs)				demande acheteurs (excluant les producteurs-acheteurs)			contrat + 10% vendus à prix contrat	hebdo pour combler contrat	hebdo vendu prix <i>pool</i> hebdo
	contrat	hebdo	offre 10%	total	contrat	hebdo	total			
janvier	3945	531		4476	4392	900	5292	3945	447	0*
février	3755	518	31	4304	4392	352	4744	3786	518	284
mars	3625	804	27	4456	4392	888	5280	3652	740	615

*Rappelons que le *pool* de prix pour les agneaux offerts en vente hebdomadaire est entré en vigueur à compter de la semaine 7, soit le 14 février 2021.



SURVOL DES IMPORTATIONS CANADIENNES

au cours des dix dernières années

VIRGINIE ROCHET, AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

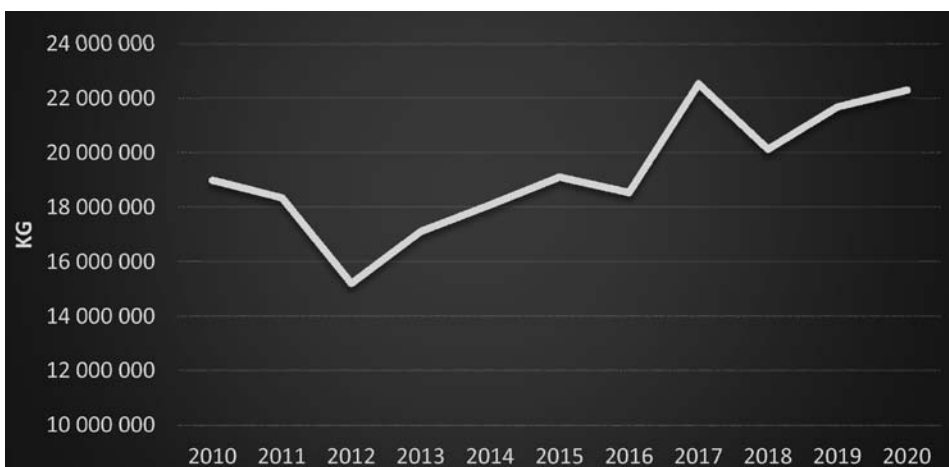
La demande pour la viande d'agneau au Canada est en croissance, transformée par des changements démographiques dans la population (immigration et vieillissement de la population) ainsi que par l'intérêt grandissant des Canadiens pour une cuisine diversifiée, les saveurs du monde ainsi que pour les produits locaux. Cette demande est actuellement comblée par les importations et par la production domestique, qui approvisionne le marché intérieur à environ 43 % (2019).

De ce fait, le Canada a donc toujours recours majoritairement aux importations pour satisfaire la demande des consommateurs. Ces importations sont en croissance relativement constante depuis les 10 dernières années (voir figure 1). En 2020, le Canada a importé un total de 22,32 millions de kilogrammes de viande d'agneau et de mouton, en augmentation de 2,9 % par rapport à 2019.

Les importations canadiennes de viande ovine sont toujours provenues majoritairement de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. En 2010, ces deux grandes puissances représentaient quasiment l'entièreté des importations canadiennes de viande ovine alors qu'elles ne représentent plus que 88 % de celles-ci en 2020 (voir figure 2).

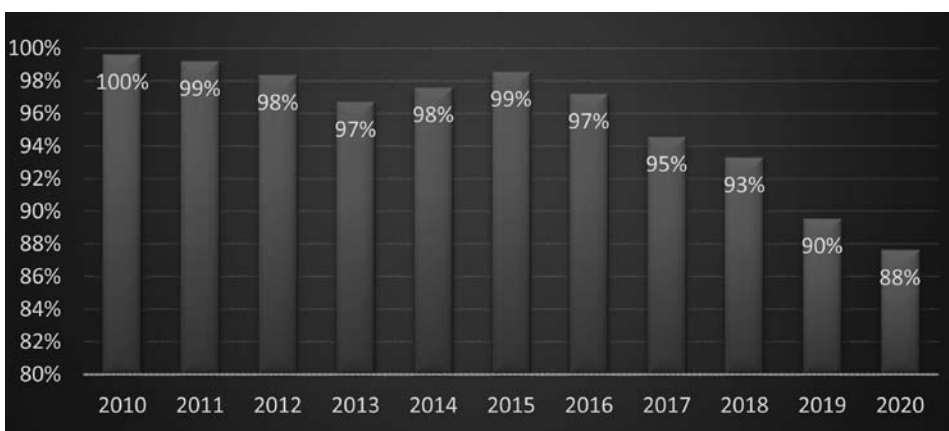
Des changements saisissants s'opèrent actuellement sur le marché de la viande ovine. De nouveaux joueurs internationaux ont fait leur apparition sur le marché canadien notamment l'Irlande et

FIGURE 1. IMPORTATIONS CANADIENNES DE VIANDE OVINE, 2010-2020



Source : Statistique Canada

FIGURE 2. POURCENTAGE DE MARCHÉ DES PARTS DE MARCHÉ CANADIEN DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE ET DE L'AUSTRALIE, 2010-2020



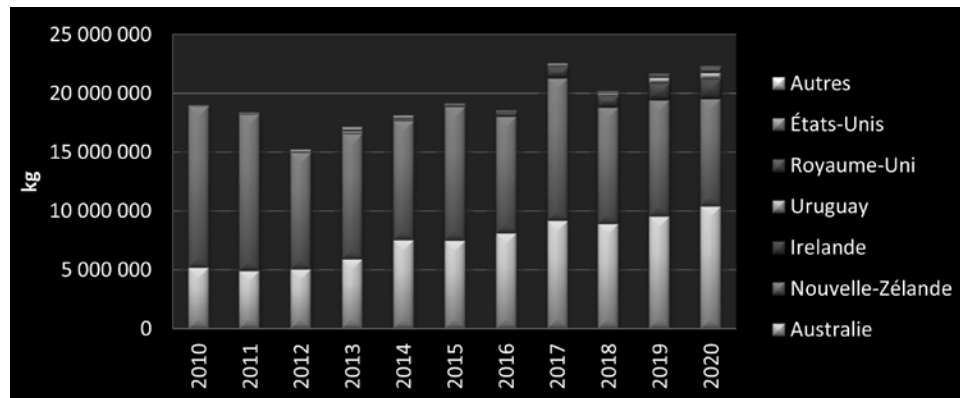
Source : Statistique Canada, adapté par Agriculture et Agroalimentaire Canada

le Royaume-Uni qui se taillent une place de plus en plus grande à travers les importations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie (voir figure 3).

Ces pays exportateurs ont beaucoup investi au cours des dernières années pour améliorer à la fois la productivité des cheptels mais également la qualité du produit fini. Les exportations mondiales de viande ovine fraîche et congelée du Royaume-Uni totalisaient, à elles seules, 10 200 tonnes uniquement pour le mois de décembre 2020, soit une augmentation de 12 % par rapport à décembre 2019 (source: *Agriculture and Horticulture Development Board*). Mondialement, la baisse de la demande du secteur de la restauration vécue par l'Union européenne favorise un mouvement d'exportation de viande ovine vers de nouveaux marchés, tels que le Canada et les États-Unis. Le déclin des importations canadiennes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie permet également d'ouvrir la porte à d'autres joueurs sur le marché canadien. Depuis quelques années, la Nouvelle-Zélande et l'Australie se tournent vers le marché asiatique qui est sans cesse grandissant. Par contre, les importations canadiennes de viande ovine en provenance de l'Australie connaîtront sans doute une nouvelle ascension puisqu'une saison d'agnelage exceptionnelle et des poids carcasses très élevés en Australie devraient augmenter son offre de viande ovine sur le marché mondial en 2021-2022.

Les importations d'ovins vivants,

FIGURE 3. PROVENANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE VIANDE OVINE, 2010-2020



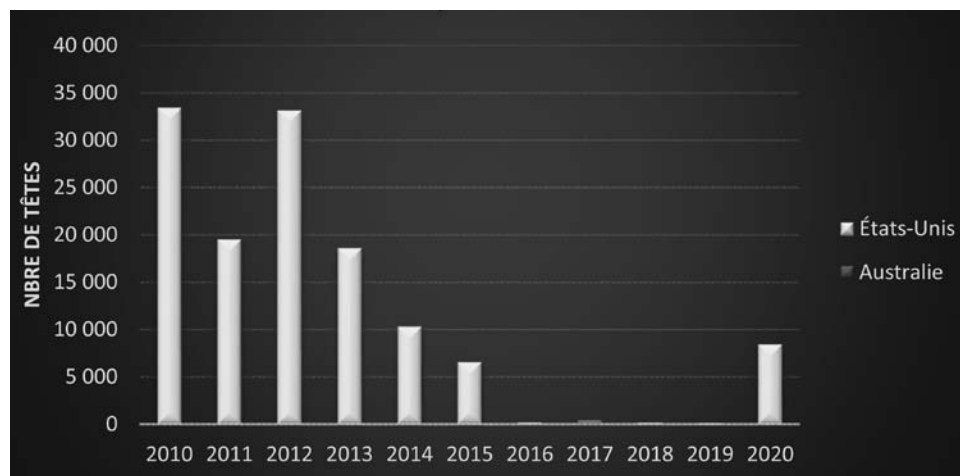
Source : Statistique Canada

venance des États-Unis, sont au ralenti depuis 2016. Par contre, un léger rebond est observable depuis septembre 2020 avec l'arrivée d'environ 8 500 têtes en direction de la province de l'Alberta, pour une majorité de ces animaux. Ces importations sont habituellement destinées à remplir les parcs d'engraissement de l'Ouest canadien lorsqu'un manque d'animaux se fait sentir au pays. Avec un cheptel canadien au plus bas depuis le

1^{er} janvier 1999, il y a fort à parier que ces importations reprendront d'une façon plus régulière.

En résumé, le marché canadien des importations semble avoir amorcé une profonde mutation. Il reste à voir si ces changements vont se poursuivre ou si la Nouvelle-Zélande reprendra une place de choix. ■

FIGURE 4. PROVENANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES D'OVINS VIVANTS, 2010-2020



Source : Statistique Canada

PROMOTION

ON CUISINE L'AGNEAU DU QUÉBEC

ce printemps !

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

La promotion de l'agneau du Québec s'est faite sur différents médias au cours des derniers mois. En effet, il a été présenté autant à la télévision que sur le Web. Tel que démontré par le sondage tenu auprès de consommateurs en 2020, la télévision a un bon impact sur le consommateur puisqu'une bonne partie des répondants en avait un souvenir. L'agneau du Québec fait donc son apparition à l'émission *5 chefs dans ma cuisine* et *Savourez*. Parallèlement à la campagne télévisée, des actions sont faites sur Internet.

Le 9 mars dernier, l'agneau du Québec était à l'honneur à l'émission *5 chefs dans ma cuisine* animée par Marina Orsini. Le chef Mathieu Cloutier a présenté l'agneau du Québec, avec une recette pour tous les jours. Il braise l'épaule d'agneau pour en faire de délicieux tacos d'effiloché d'agneau avec ses garnitures savoureuses. En accompagnement, une salsa de tomates et de cantaloup. De nombreux trucs pour cuisiner l'agneau du Québec ont été partagés par les animateurs. Les cotes d'écoute ont été très bonnes avec près de 100 000, et ceci sans compter les enregistrements et les rattrapages Web. Pour écouter visionner l'épisode au complet sur :Tou.tv :

<https://bit.ly/3d7crpe>



Le 9 avril, l'agneau du Québec sera à l'honneur à l'émission *Savourez*, qui vous fait découvrir l'univers gourmand de Geneviève O'Gleman. Au moment d'écrire ces lignes, l'épisode n'a pas été diffusé, mais une recette salade tiède d'agneau grillé au chimichurri y sera cuisinée.

Durant les mois de mars et avril, des actions sur le Web ont été placées. Des publicités sur de nom-

breux sites Internet apparaîtront, des sites de cuisine et d'autres sites visités par les Québécois tels que *La Presse*. Également, des publicités sous forme de carrousel sont visibles sur Facebook.

Comme chaque mois, la chef Gabrielle Pellerin publie une nouvelle recette sur les réseaux sociaux. La recette de mars : *Côtelettes d'agneau parmigiana avec gremolata et linguine*. ■



RÉFLEXION SUR LES MODÈLES D'ÉLEVAGE D'AGNEAUX AU QUÉBEC

NICOLAS MARTEL-BOUCHARD, AGR., FOREST LAVOIE CONSEIL INC.

En novembre dernier, une consultation de la filière ovine a été effectuée dans le cadre du projet de réflexion sur les modèles d'élevage d'agneaux au Québec. Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux participants à la consultation qui nous ont permis de recueillir de précieuses données pour nos analyses. La collecte des données des répondants nous a permis d'effectuer un portrait des modèles de production d'ovins présents au Québec et des analyses complémentaires sont en cours. Voici un premier coup d'œil des répondants.

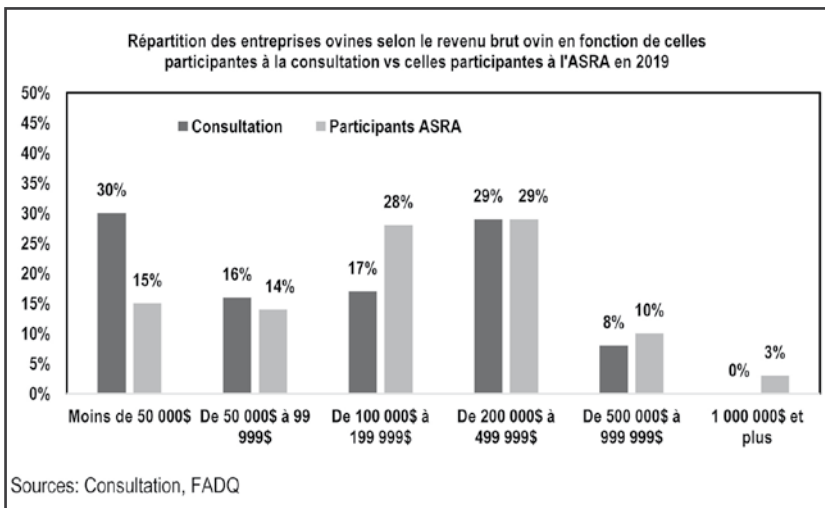
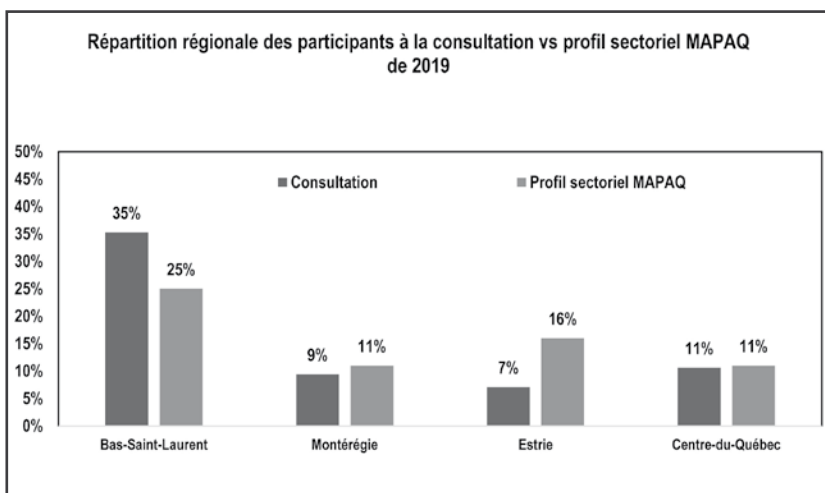
Profil des répondants

Au total, 133 producteurs d'ovins provenant de 12 régions administratives ont participé à la consultation, dont 85 ayant répondu à l'entièreté des questions. Ces 85 répondants représentent environ 20 % des producteurs d'ovins enregistrés à l'ASRA au Québec, ce qui permet d'évaluer sommairement une marge d'erreur d'environ +/- 10 %.

Nous sommes heureux de constater que l'échantillon est représentatif de la population.

L'échantillon représente bien les quatre principales régions productrices ovines du Québec. Toutefois, on note une relative surreprésentation des participants à la consultation provenant du Bas-Saint-Laurent par rapport au profil sectoriel du MAPAQ. Les régions de l'Estrie et de la Montérégie sont quant à elles sous-représentées.

Les différentes strates de revenu brut des participants à la consultation correspondent généralement à celles des participants ASRA. Par ailleurs, il est possible de constater que la strate de revenu brut ovin de moins de 50 000 \$/an est surreprésentée par les participants à la consultation. La strate de revenu brut ovin de 100 000 \$ à 199 999 \$ est sous-représentée.



Une diversité des modèles de production ovins au Québec

Il est possible de constater que la production ovine évolue dans un écosystème diversifié. La majorité des répondants au sondage (55 producteurs) sont des producteurs d'ovins commerciaux. En deuxième position, nous retrouvons 19 producteurs avec des modèles intégrés effectuant les 3 paliers du schéma de production (race pure, hybridation et commercial).

Et vous, connaissez-vous votre coût de production?

Constat saisissant : 73 % des répondants estiment ne pas connaître leur coût de production. La connaissance de son coût de production est un élément central pour viser la gestion rentable d'une entreprise. Cet élément a été soulevé et discuté au sein du Comité de pilotage du présent projet et du Groupe de travail en économie et gestion du secteur animé par le CEPOQ. Comme solution, un groupe de travail a été mis sur pied afin d'élaborer une stratégie concrète pour amener davantage d'entreprises ovines à calculer et maîtriser leur coût de production. Les démarches seront mises en œuvre au cours de l'année 2021.

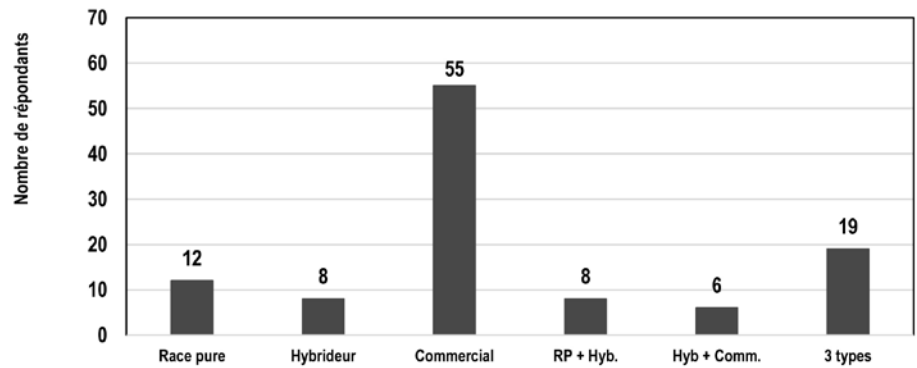
Les analyses se poursuivent

Les analyses en cours s'inscrivent dans l'ensemble des étapes du projet de réflexion sur les modèles d'élevage d'agneaux au Québec.

Quelques faits saillants sur le profil des répondants :

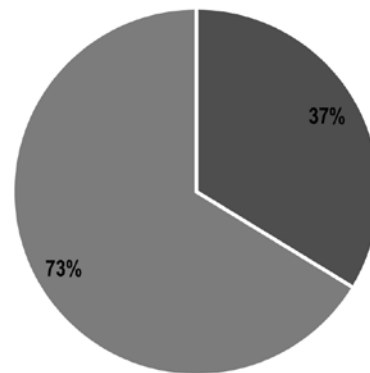
- 64 % des répondants ont une formation agricole
- 58 % des répondants (exploitants) occupent un emploi en dehors de la ferme
- 55 % des répondants ont généré une croissance de leur cheptel ovin dans les trois dernières années
- 34 % des répondants envoient leur cheptel (en totalité ou en partie) au pâturage
- 43 % des répondants disent avoir un taux de prolificité en croissance depuis les trois dernières années

Nombre de répondants selon schéma de production



Sources : Consultation

Connaissance du coût de production



Source: Consultation

■ oui ■ non

Elles ont pour objectifs de faire ressortir les modèles permettant une rentabilité optimale des entreprises ovines en fonction des critères et indicateurs suivants :

- ▶ Schéma de production (Commercial, Hybrideur, Race pure)
- ▶ Méthode de reproduction
- ▶ Taille du troupeau

- ▶ Niveau d'intégration
- ▶ Races utilisées
- ▶ Rentabilité de l'entreprise
- ▶ Efficacité de la production
- ▶ Etc.

Vos réponses nous sont d'une grande utilité pour nos analyses. Les résultats de ces dernières seront par la suite partagés au sein de deux groupes de discussion afin d'alimenter les constats et recommandations du rapport exécutif qui sera ensuite présenté à la filière ovine. Les recommandations du rapport permettront d'orienter les différents projets et démarches sectorielles entreprises au sein de la filière ovine dans les années à venir. Celles-ci seront éventuellement présentées dans un autre article du *Ovin Québec*. ■



DÉTERMINATION DU MOMENT DE L'APPARITION DES CHALEURS AVEC L'UTILISATION DU CIDR CHEZ NOS RACES PURES

Des résultats intéressants, mais encore beaucoup de questions en suspens!

JOHANNE CAMERON, AGR. M.SC.

L'engouement pour l'insémination artificielle est actuellement très fort chez les éleveurs membres de la SEMRPQ. Chez les ovins, l'insémination artificielle à temps fixe nécessite que les femelles soient synchronisées avec des techniques hormonales, comme le CIDR, et ce, afin que l'ovulation survienne au moment opportun. La précision du moment de la venue en chaleur et de l'ovulation sont essentielles à l'obtention de performances de fertilité intéressantes. Mais comment nos races répondent-elles à ces traitements hormonaux? On ne peut savoir quand survient l'ovulation. Mais qu'en est-il de l'apparition du comportement de chaleur à la suite du retrait du CIDR?

MISE EN CONTEXTE. Les sujets de races pures sont les piliers du secteur production de la filière ovine au Québec. Le CEPOQ a estimé que le progrès génétique réalisé par les races pures au QC (dernière décennie) aurait généré des retombées économiques de 228 956 \$/an pour l'industrie (Fortin, 2018). La sélection génétique est donc rentable pour les producteurs et l'ensemble de la filière. Toutefois, afin d'accélérer ce progrès et hausser les retombées financières, l'insémination artificielle (IA) doit être utilisée plus intensivement chez les sélectionneurs. L'IA chez les ovins est plus complexe et coûteuse que chez d'autres espèces puisqu'elle requiert l'utilisation de la technique de laparoscopie pour l'utilisation de la semence congelée. En semence fraîche, il est possible d'inséminer les femelles par voie naturelle, mais cette technique implique également des frais importants pour les éleveurs (synchronisation

des femelles, récoltes, préparation de semence, etc.). Ainsi, autant pour l'insémination avec de la semence fraîche qu'avec de la semence congelée, il est essentiel d'inséminer au moment opportun. L'obtention de performances de fertilité décentes (>60 %) est donc nécessaire pour justifier l'utilisation de l'insémination et ainsi, une plus grande utilisation par les éleveurs sélectionneurs.

Dans les dernières années, de nombreuses recherches ont été réalisées par l'équipe du chercheur François Castonguay de l'Université Laval. Les protocoles de synchronisation des chaleurs avec CIDR et d'IA ont été bien étudiés chez les races Dorset, Romanov et Suffolk. Dans ces études, les Romanov et les Suffolk avaient présenté des performances de synchronisation et de fertilité très intéressantes, toutefois, les femelles de race Dorset avaient obtenu de mauvais résultats. Par

ailleurs, l'efficacité de la technique du CIDR n'avait jamais fait l'objet de recherche chez nos autres races influentes dans le schéma génétique ovine québécois. Ajoutons que plusieurs communications de nos éleveurs indiquent parfois de très piètres performances de fertilité avec ces races en IA avec semence congelée. En effet, des problématiques rencontrées chez certains éleveurs lors d'IA ont occasionné de très mauvais résultats de fertilité et ainsi, augmenté les dépenses. Ceci était principalement la résultante de femelles présentant des comportements de chaleur beaucoup trop tardivement par rapport au moment prévu pour réaliser les inséminations avec le vétérinaire. Il importait ainsi de savoir si des ajustements techniques étaient nécessaires à appliquer au protocole de CIDR, et ce, chez les Dorset et dans les races qui n'avaient pas bénéficié d'études en ce genre par le passé.



OBJECTIF. Ce projet avait comme principal objectif de déterminer le moment de la venue en chaleur chez cinq races ovines soumises au protocole de synchronisation des chaleurs avec les CIDR, et ce, en vue d'améliorer les performances de reproduction en IA et ainsi contribuer au progrès génétique de notre population ovine. Les résultats permettraient ainsi de donner des recommandations aux éleveurs souhaitant améliorer leurs performances avec l'utilisation de cette technique.

MÉTHODOLOGIE. La phase expérimentale a débuté le 8 octobre 2019 dans les entreprises et s'est terminée le 18 mars 2020. Le protocole opérationnel a été appliqué à cinq races influentes dans le schéma génétique ovin québécois (HA, CD, DP, PO, RI¹). Quatorze entreprises de différentes régions du Québec ont participé au projet. Un total de 588 brebis ont été soumises au traitement de CIDR conventionnel (14 jours et injection de PMSG au retrait, dose variable selon la race). Douze à quatorze heures après le retrait du CIDR, un bélier vasectomisé ou muni d'un tablier (empêchant l'accouplement) était intégré avec les femelles pour la période de détection du comportement d'œstrus. L'équipe de recherche était responsable de noter le moment de l'apparition du comportement d'œstrus dans les groupes de brebis, et ce, jusqu'à 30 heures suivant le retrait du CIDR. Si des femelles venaient en chaleur après cette période, les éleveurs devaient transmettre les données à l'équipe de recherche. Ainsi, l'heure de l'apparition du comportement de chaleur a été notée pour chaque femelle. Les brebis en chaleur étaient ensuite saillies par un bélier fertile, le choix étant à la discrétion des éleveurs. Les données d'agnelage ont été envoyées par les producteurs dans les mois suivants (fin de la compilation des

données en septembre 2020). Les analyses statistiques ont été réalisées à l'automne 2020, par Frédéric Fortin, généticien au CEPOQ.

DES RÉSULTATS INTÉRESSANTS ... MAIS VARIABLES

Au total, 22 femelles ont perdu leur CIDR sur un total de 588 brebis. Ce qui représente un taux de perte de 3,5 %, ce qui est très acceptable. Après avoir retiré les femelles ayant perdu leur CIDR ou rencontré des problématiques de santé, les résultats ont été analysés sur un total de 569 brebis, au sein des cinq races étudiées. La **figure 1** présente la distribution du nombre de femelles par race et par entreprise (non nominative)

Au total, 503 des 569 brebis étudiées ont exprimé un comporte-

ment de chaleur suivant le retrait du CIDR. Ainsi, la fréquence des femelles ayant exprimé un comportement de chaleur a été un peu plus faible que celle attendue, soit 88,4 %. On s'attend généralement à ce que plus de 95 % des femelles présentent un comportement de chaleur avec l'utilisation de cette technique (Blais et al., 2013, 2014). Des variations importantes ont toutefois été observées entre les races, mais surtout, entre les entreprises (**Figure 2**).

Les races terminales Hampshire et Arcott Canadien sont celles où les proportions des brebis présentant une chaleur suite au traitement de CIDR ont été les plus faibles. Toutefois, ces moyennes étaient affectées à la baisse par certains troupeaux.

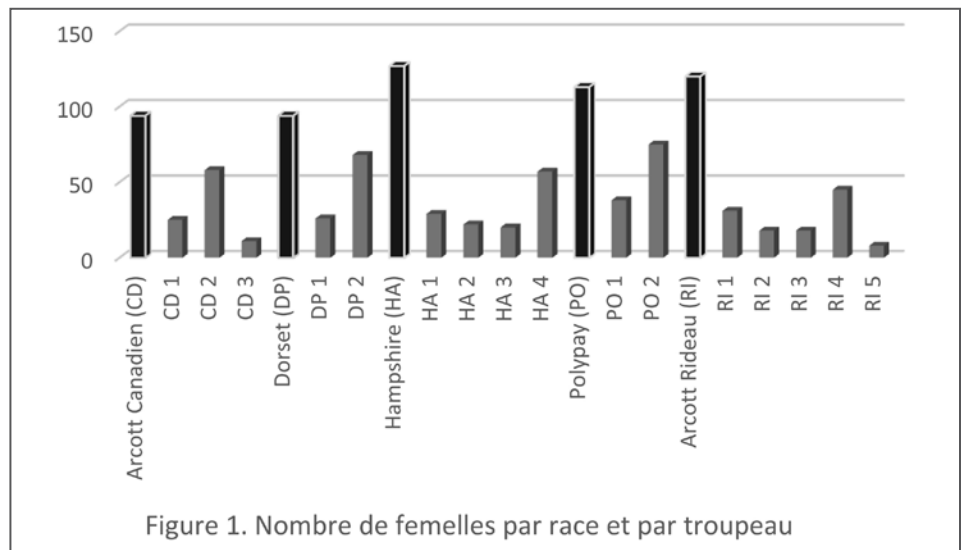


Figure 1. Nombre de femelles par race et par troupeau

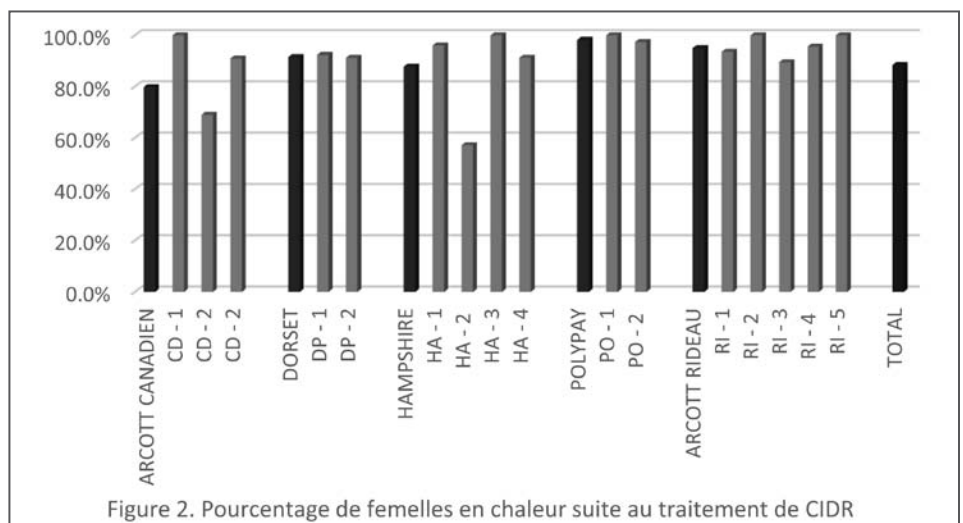
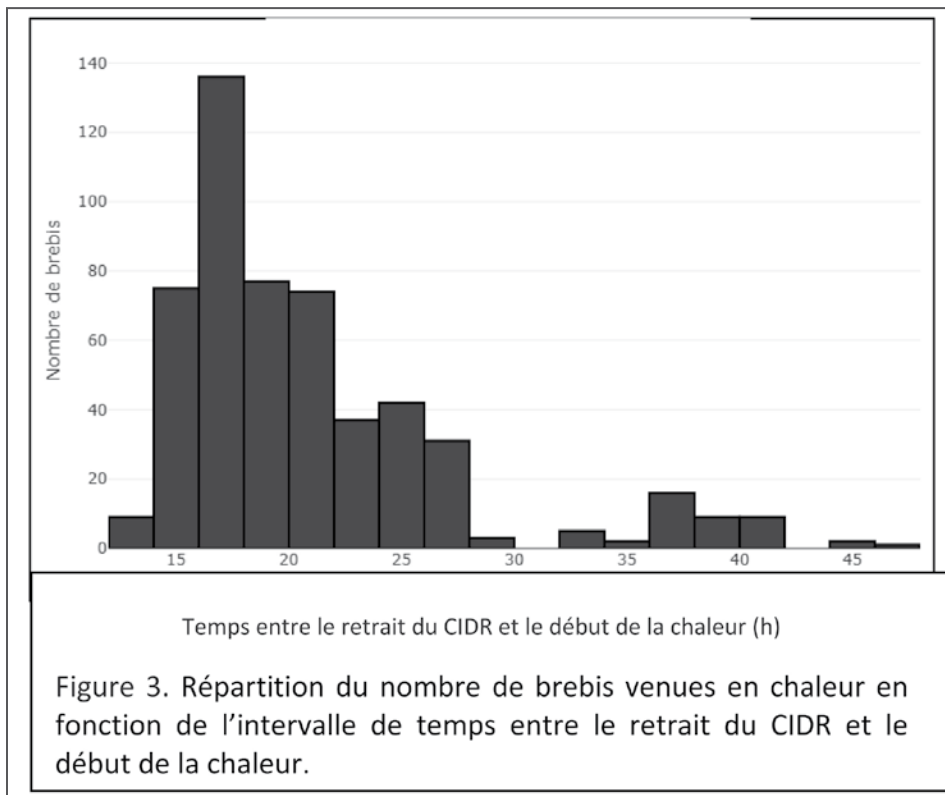


Figure 2. Pourcentage de femelles en chaleur suite au traitement de CIDR

¹Hampshire-HA, Arcott Canadien-CD, Dorset-DP, Polypay-PO et Arcott Rideau-RI



Le principal objectif du projet était toutefois de déterminer à quel moment survenait l'apparition du comportement de chaleur chez les sujets étudiés. Il est intéressant de savoir que des femelles ont exprimé un comportement de chaleur aussi tôt que seulement 13 heures après le retrait du CIDR. La **figure 3** présente la répartition du nombre de femelles (toutes races confondues) ayant présenté un comportement de chaleur en fonction du temps, après le retrait du CIDR. Des variations importantes du moment de l'apparition du comportement de chaleur ont été observées entre les races et entre les entreprises (**Tableau 1**).



Tableau 1. Fréquence des brebis ayant présenté un comportement de chaleur, moment de l'apparition du comportement d'œstrus après le retrait du CIDR (en heures), en fonction des races et des entreprises.

Race et # de troupeau	% de chaleurs sur CIDR	Heure de venue en chaleur				Âge des femelles			État de chair à la pose				
		Moyenne	Min	Max		Moyenne	Min	Max	Moyenne	Min	Max		
Arcott Canadien	79,8 %	21,3	± 6,0	15,3	39,8	3,1	± 1,3	1,3	5,8	2,8	± 0,4	2,0	3,5
Troupeau 1	100,0 %	22,8	± 4,7	17,8	39,8	2,9	± 1,2	1,4	5,3	2,9	± 0,3	2,0	3,5
Troupeau 2	69,0 %	20,7	± 6,7	15,3	36,8	3,0	± 1,3	1,3	5,4	2,8	± 0,4	2,3	3,5
Troupeau 3	90,9 %	21,2	± 3,7	16,5	26,1	3,7	± 1,2	2,5	5,8	2,3	± 0,1	2,3	2,5
Dorset	91,5 %	21,0	± 4,1	14,8	38,9	3,3	± 1,3	1,5	6,1	3,3	± 0,5	2,5	4,5
Troupeau 1	92,3 %	20,0	± 3,4	16,1	26,8	3,1	± 1,3	1,5	5,5	3,0	± 0,4	2,5	4,0
Troupeau 2	91,2 %	21,4	± 4,3	14,8	38,9	3,4	± 1,4	1,5	6,1	3,5	± 0,5	2,5	4,5
Hampshire	87,8 %	22,9	± 9,0	13,6	46,6	3,0	± 1,4	0,7	7,3	3,3	± 0,4	2,0	4,5
Troupeau 1	96,0 %	24,5	± 7,2	15,8	37,3	2,9	± 1,9	0,7	6,7	3,1	± 0,4	2,3	3,8
Troupeau 2	57,1 %	16,5	± 1,8	14,8	20,0	3,5	± 1,6	1,3	7,3	3,1	± 0,3	2,5	3,5
Troupeau 3	100,0 %	20,1	± 7,6	14,1	46,6	2,3	± 0,6	1,6	3,7	3,2	± 0,3	3,0	4,0
Troupeau 4	91,2 %	25,6	± 10,5	13,6	44,7	3,1	± 1,2	1,1	5,6	3,4	± 0,4	2,0	4,5
Polypay	98,2%	20,2	± 5,7	13,9	38,8	2,9	± 1,1	1,2	6,0	3,1	± 0,4	1,8	4,0
Troupeau 1	100,0 %	25,0	± 6,4	18,0	38,8	2,9	± 1,0	1,2	5,2	3,1	± 0,4	1,8	3,8
Troupeau 2	97,3 %	18,0	± 3,4	13,9	26,5	2,9	± 1,2	1,3	6,0	3,1	± 0,4	2,3	4,0
Arcott Rideau	95,0 %	17,6	± 2,4	13,9	27,1	3,0	± 1,0	1,5	6,3	3,1	± 0,6	2,0	4,5
Troupeau 1	93,5 %	16,7	± 0,6	16,1	18,0	2,6	± 1,0	1,8	4,9	3,5	± 0,6	2,8	4,5
Troupeau 2	100,0 %	17,4	± 3,7	13,9	27,1	2,6	± 0,0	2,6	2,6	2,4	± 0,2	2,3	3,0
Troupeau 3	89,5 %	17,5	± 1,7	16,3	21,7	3,5	± 1,3	1,6	5,0	3,2	± 0,5	2,8	4,5
Troupeau 4	95,6 %	18,0	± 2,1	15,8	25,6	3,1	± 0,9	1,5	5,8	3,1	± 0,4	2,3	3,8
Troupeau 5	100,0 %	19,5	± 3,6	16,3	24,7	3,5	± 1,6	2,5	6,3	2,2	± 0,2	2,0	2,5

Soulignons que la majorité des femelles, soit 73,7 %, sont venues en chaleur dans les 24 heures suivant le retrait du CIDR. Durant la période de 25 à 30 heures suivant le retrait du CIDR, un total de 9,1 % des femelles ont exprimé un comportement de chaleur. Ainsi, 82,8 % des femelles sont venues en chaleur durant la période contrôlée des détections. Dans les 30 heures suivant le retrait du CIDR, une faible proportion de femelles ont été observées en chaleur par les éleveurs, soit 5,6 %. Notons que seulement 1,9 % de la population étudiée a présenté des chaleurs très tardives, soit après plus de 40 heures. Il est évident que des femelles qui présentent des comportements d'œstrus aussi tardifs ne sont pas de bonnes candidates pour les inséminations artificielles à temps fixe.

Bien que des tendances soient observables pour certaines races, aucune différence significative n'a été observée dans les analyses statistiques concernant l'effet de la race

sur le moment de l'apparition du comportement de chaleur après le retrait du CIDR. Des effets races/entreprise ont probablement masqué les différences qui auraient pu être observées entre les races. En ce sens, la régie différente entre les éleveurs d'une même race apporte un biais important sur l'interprétation des données et ne permet pas d'apporter un portrait clair et significatif. Un plus grand nombre de répétitions dans le temps et sur une population plus large (par race) permettrait certainement de préciser les observations faites dans ce projet.

Même si aucune différence significative n'a été mesurée entre les différentes races étudiées dans la population, nos observations nous poussent à croire que les femelles de la race Arcott Rideau répondraient plus rapidement au traitement de CIDR. En effet, dans cette race, la majorité des brebis sont venues en chaleur rapidement et avec peu de variation dans le temps après le retrait du CIDR.

Ce portrait pourrait être causé par la dose de PMSG inférieure administrée aux sujets de cette race. Toutefois cette hypothèse devra faire l'objet d'investigation dans le futur. Il est impossible pour le moment de recommander de réduire la dose de PMSG dans nos différentes races québécoises puisque cette hormone joue un rôle important sur le moment de l'ovulation et le taux d'ovulation. Une modification du dosage pourrait ainsi avoir un effet sur la fertilité et la prolificité finale des sujets. Des projets visant à évaluer l'effet du dosage de la PMSG à l'intérieur de chaque population de race seront ainsi nécessaires. Ce type de projets permettra de déterminer le dosage optimal (par race), permettant de contribuer à une précision du moment de la chaleur, mais surtout à garantir une productivité suffisante. À l'opposé des observations faites dans la race Arcott Rideau, la race terminale Hampshire est celle ayant présenté les moins bonnes performances de fertilité, ainsi que les plus grandes variations dans le moment de la venue en chaleur chez les femelles après le retrait du CIDR. Il est difficile d'expliquer ce phénomène. Toutefois, il est possible de croire que la sélection des sujets de races terminales sur des caractères de croissance et de qualité de carcasse pourrait affecter les performances de reproduction, ces derniers étant négativement corrélés. Les éleveurs des races terminales devraient ainsi se pencher sur ces observations et discuter des performances reproductives de leurs sujets. Bien que ces animaux soient sélectionnés dans le but de produire des agneaux de grande qualité pour l'industrie, la rentabilité des entreprises élevant ces sujets est aussi dépendante du potentiel de leurs animaux à se reproduire facilement. D'autant plus que la prolificité de ces sujets est très faible.

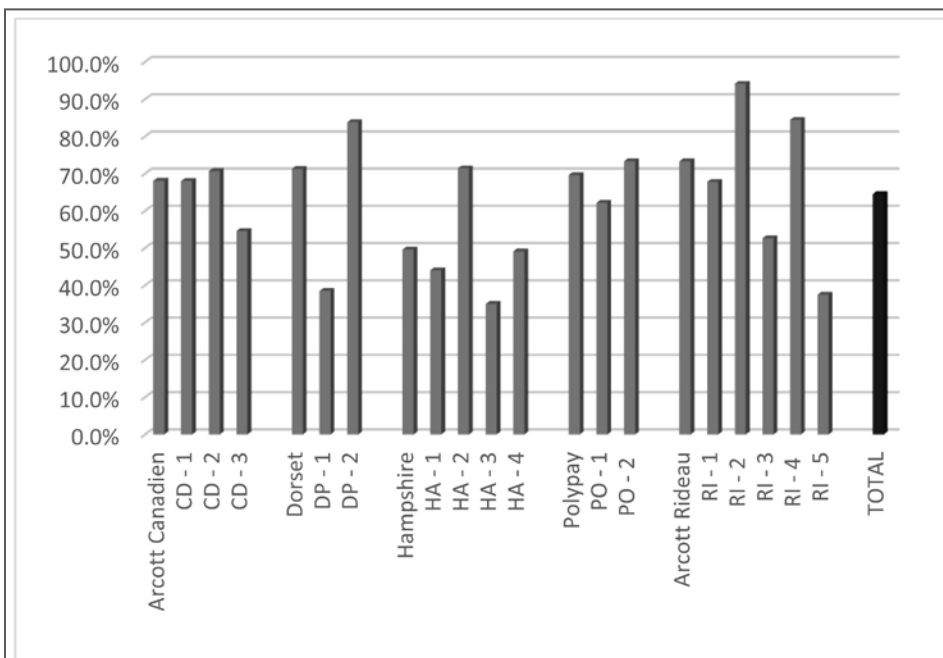


Figure 4. Graphique présentant les résultats de fertilité à l'agnelage en fonction de la saillie sur chaleur induite par le CIDR. Données présentées par troupeau et par race.

Qu'en est-il de la fertilité ? Les données d'agnelage transmises par les éleveurs ont permis de déterminer la fertilité sur la chaleur induite par la synchronisation avec le CIDR. La figure 4 présente ces performances.

Globalement, la fertilité sur la chaleur induite a été de 64,5 % dans l'ensemble de la population. Bien que des variations de fertilité soient observables entre les races étudiées, aucune différence significative n'a été observée. Par ailleurs, le moment de l'apparition du comportement de chaleur n'a eu aucun impact sur les performances de fertilité des femelles étudiées dans la population.

Sommaire des résultats. Ce projet a permis de mettre en évidence que le nombre de parités, l'âge des femelles, la saison et dans une moindre mesure l'état de chair, avaient des impacts significatifs sur le moment de la venue en chaleur après le retrait du CIDR. Ainsi, les femelles traitées au CIDR durant la saison de reproduction, ayant eu de 2 à 4 parités, âgées de 2 à 5 ans et dont la condition de chair se rapproche de 3,0 à 3,5, venaient en chaleur plus rapidement (à l'intérieur de 24 heures après le retrait du CIDR) mais surtout, de façon plus condensée dans le temps, ce qui est souhaitable lorsqu'on réalise des inséminations artificielles à temps fixe.

Par ailleurs, concernant la fertilité sur la chaleur induite par le CIDR, même si aucun effet significatif n'a été mesuré, nous avons noté, qu'en moyenne, les entreprises où l'intervalle entre le retrait du CIDR et l'apparition du comportement de chaleur était plus court et moins variable entre les individus, présentaient des taux d'agnelage sur chaleur induite plus intéressants. Ce paramètre méritera ainsi d'être

évalué dans l'avenir, et ce, afin de déterminer si ce facteur joue un rôle, entre autres, lors d'inséminations artificielles.

Ainsi, puisque les variables « âge », « nombre de parités », « saison » et « état de chair », ont des effets significatifs sur ces paramètres, ceci confirme d'autant plus que la saison et le choix des femelles soumises à cette technique sont essentiels à l'obtention de résultats favorables. Les producteurs souhaitant améliorer leurs chances de succès en insémination artificielle devraient ainsi appliquer les recommandations suivantes :

1. Synchroniser les femelles durant la saison sexuelle de reproduction (septembre à décembre idéalement);
2. Sélectionner les femelles âgées de 2 à 5 ans (inclusivement);
3. Sélectionner des femelles ayant eu de 2 à 4 parités, sans problèmes répertoriés de dystocias;
4. Éviter d'inclure des agnelles, même si ces dernières sont âgées de plus de 1 an et ont atteint un poids et un développement adéquat pour leur race;
5. Éviter les femelles qui ont un état de chair supérieur à 4,0 et inférieur à 2,0.

EN CONCLUSION... Nous n'avons pas fini de percer les secrets de l'espèce ovine en ce qui concerne sa reproduction! Toutefois, ce projet soulève des questions intéressantes et apporte des pistes de réflexion qui devront être analysées dans l'avenir. Notamment en ce qui concerne le dosage de la PMSG sur la précision du moment de l'apparition des chaleurs. Les éleveurs de races terminales devront aussi s'intéresser aux performances reproductives de leurs sujets. Ceci est essentiel à la rentabilité de ces éleveurs, mais aussi à une utilisation efficace de l'IA.

Finalement, il faudra encore plus de données pour mieux cerner le moment de la venue en chaleur et la fertilité des différentes races ovines québécoises synchronisées avec le CIDR. La SEMRPO serait intéressée à compiler ces informations à l'intérieur d'une base de données provinciale portant sur les effets du CIDR. Même si ces données ne seraient pas récoltées lors d'un projet de recherche où les paramètres sont « contrôlés », ces informations permettraient d'améliorer nos connaissances sur l'effet de ce traitement hormonal et ainsi, de poursuivre nos améliorations!

Le rapport de ce projet sera disponible au printemps 2021 sur le Site Internet de la SEMPQ. ■

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le travail des producteurs participants, de François Castonguay de l'Université Laval, du Dr Richard Bourassa, médecin vétérinaire à l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke et de Frédéric Fortin, généticien au CEPOQ. Nous tenons également à remercier Zoetis Canada inc., Patnar Animal Health, la Société canadienne des éleveurs de moutons et les éleveurs participants pour leur contribution financière et matérielle.

Ces travaux ont été réalisés grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, un programme issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada Québec

PROGRAMME
**INNOV'
ACTION**
AGROALIMENTAIRE

VOTRE **CEPOQ** DANS SES **NOUVEAUX BUREAUX!**

HÉLÈNE MÉTHOT, AGR., M.SC., DIRECTRICE GÉNÉRALE, CEPOQ

Au cours des dernières semaines, le Centre d'expertise en production ovine du Québec a relocalisé ses bureaux sur le site de son centre de récolte de semence situé au 198, rue Industrielle à La Pocatière. Tel que prévu dans son plan stratégique, le Centre a pris la décision d'accélérer le développement de son centre qui devient à portée multifonctionnelle. Cette infrastructure, mise à la disposition du CEPOQ par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour réaliser ses mandats, est le dernier centre de récolte de semence pour les petits ruminants en activité dans l'est du Canada. Il a également été identifié par les partenaires de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement comme étant une pierre angulaire de l'avenir en innovation et en développement des connaissances et des compétences dans le secteur. Solidement orienté par une vision partagée par son réseau de collaborateurs et soutenu par ce dernier, le CEPOQ entame avec énergie le déploiement d'un plan de développement et de valorisation du site.

Les partenaires du secteur ovin, dont la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, cheminent depuis plus de 10 ans vers l'implantation d'un schéma d'amélioration génétique des ovins dont le progrès sera accéléré par l'insémination artificielle. En plus de l'intensification des activités en lien avec la récolte de semence, les locaux seront aussi davantage mis à profit pour les fins de la recherche et de l'enseignement. Ceci se traduira notamment par l'entrée ponctuelle de groupes d'animaux qui pourront participer à différents projets de R&D et ateliers pédagogiques élaborés avec les institutions partenaires. Le centre multifonctionnel servira aussi à soutenir les besoins en formation continue pour les différents acteurs sectoriels ovins et caprins.

Une base claire pour le plan de développement

Les discussions entre le CEPOQ et de nombreux col-



Les locaux, bien que de moindre superficie que les précédents, répondent très bien aux besoins de l'équipe du CEPOQ dont environ la moitié des ressources sont généralement en télétravail, même en temps normal. La proximité avec le laboratoire et le secteur bergerie du centre multifonctionnel est également un aspect fort intéressant pour faciliter les opérations.

laborateurs au cours de la dernière année ont permis de dégager un constat clair : le centre ovin multifonctionnel opéré par le CEPOQ pour la récolte, la recherche et la formation doit présenter une grande flexibilité pour répondre aux besoins très diversifiés du secteur. Des organisations partenaires et des entreprises commerciales pourront aussi être mises à contribution pour compléter l'éventail des options, notamment en termes de sites de recherche.

De belles perspectives pour le secteur et son centre d'expertise!

Toute l'équipe du CEPOQ est très motivée à poursuivre son mandat dans ses nouveaux locaux et désire rester près des éleveurs par ses différentes activités futures. N'hésitez pas à communiquer avec nous aux mêmes coordonnées téléphoniques et courriels que vous connaissez! ■

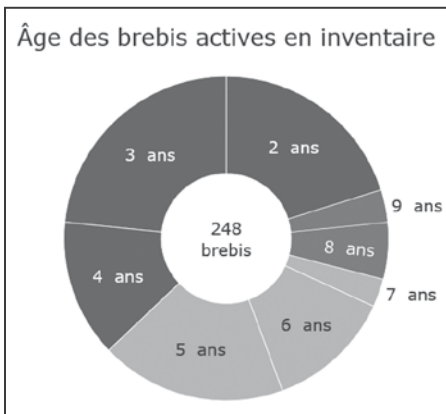


LA VISUALISATION DES DONNÉES : *un outil indispensable à l'ère du Big Data*

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

ALEXANDRA CARRIER, CANDIDATE AU PHD., EXPERTISE EN VISUALISATION DE DONNÉES, CDPQ

De nos jours, l'analyse de données fait partie intégrante de nos vies. Les producteurs ovins n'en font pas exception. La prise de bonnes décisions pour améliorer la rentabilité et les performances de l'entreprise est de plus en plus complexifiée par l'abondance de données collectées sur l'entreprise. Comment alors s'y prendre pour faire le bon choix? Nous recherchons des informations pertinentes et utiles, tout en étant de bonne qualité et collectées au bon moment. La venue de nouvelles technologies, telle la visualisation des données, permet de faciliter l'interprétation de la masse d'information qui nous inonde jour après jour.

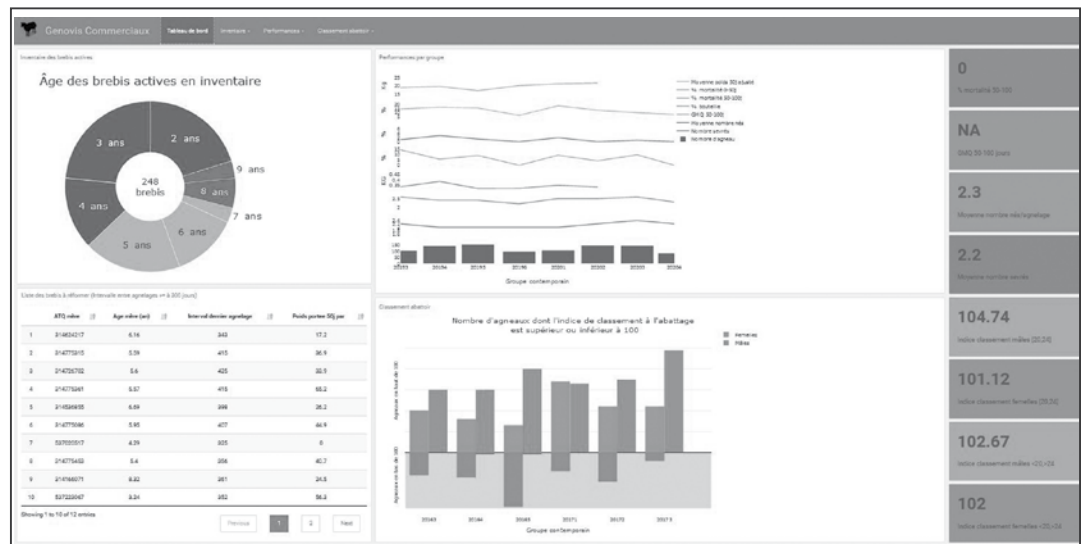


La visualisation de données peut prendre des formes très variées (graphiques, tableaux, boîtes à chiffre, bulles, cartes...), le plus difficile étant de cibler la bonne représentation afin de communiquer rapidement l'information la plus importante. L'outil simple et intuitif doit fournir, en un coup d'œil, les données significatives : l'accent étant mis sur les informa-

tions clés. Cibler les bonnes informations et en trouver la meilleure représentation est la raison d'être de cette discipline. Le tableau de bord est un bon exemple d'outil de plus en plus populaire pour présenter rapidement une vue d'ensemble de l'entreprise.

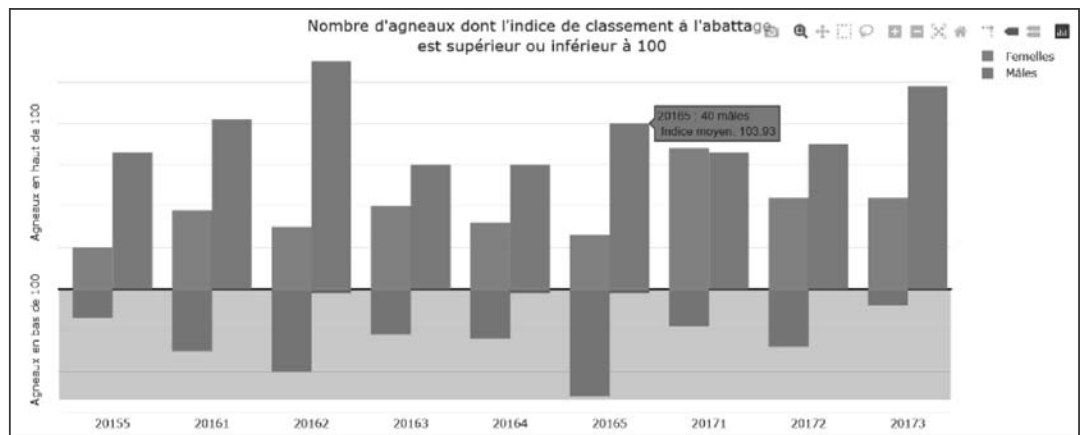


La visualisation de données est un outil très puissant qui aide à découvrir et à comprendre la logique derrière un ensemble de données et qui facilite le partage avec d'autres personnes. Une image valant mille mots, l'interprétation des données est simplifiée lorsque représentées sous forme graphique ou sous un visuel épuré.



Note : Les graphiques présentés en exemple dans ce texte sont tirés du nouveau rapport pour les producteurs commerciaux présentement en développement.

Une excellente visualisation de données consiste aussi en des idées complexes communiquées avec clarté, précision et efficacité. Pour parvenir à ce résultat, il est nécessaire d'impliquer plusieurs personnes dans le processus afin de valider que la représentation la plus simple et la plus intuitive est retenue.



Un aspect très intéressant de la visualisation de données est l'interactivité des données représentées. Contrairement aux anciens graphiques statiques, les nouveaux outils s'adaptent aux besoins des utilisateurs par des fonctions telles le zoom personnalisé, l'affichage ou non de certaines données, la mise en relation de plusieurs données et la période de temps considérée. Ces nouveaux outils sont très polyvalents afin de mieux répondre aux besoins divergents des utilisateurs.

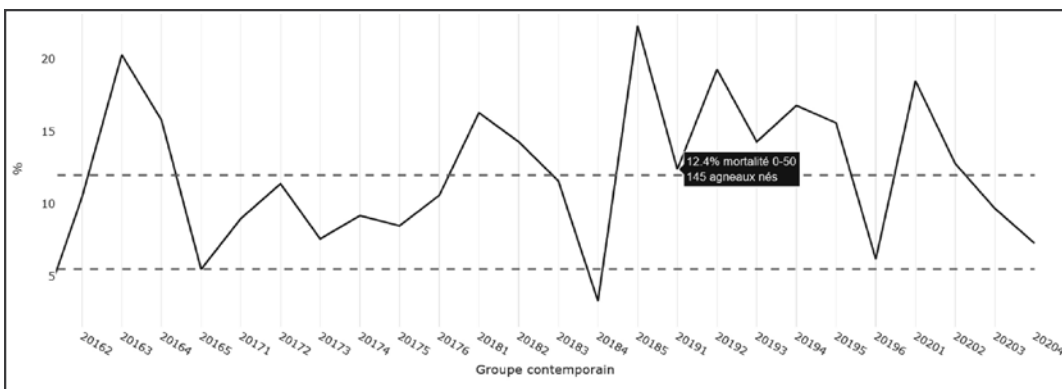
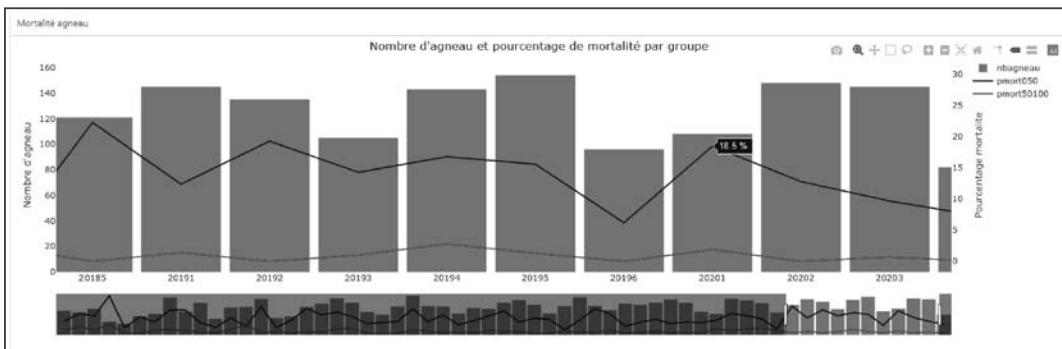
Ces technologies permettent également une meilleure comparaison de nos performances avec celles des autres. C'est un outil de mesure intéressant pour se positionner par rapport aux autres et un excellent moyen de prendre connaissance de nos forces et de nos faiblesses.

La mobilité des données sur tablettes et téléphones intelligents est également un grand avantage de cette technologie. Avoir l'information disponible en

tout temps sur plusieurs médias, fait désormais partie intégrante de notre quotidien.

Ces nouveaux outils sont également flexibles et évolutifs. De nouveaux outils et fonctions sont disponibles régulièrement et permettent une amélioration constante de l'expérience d'interactivité dans la consultation des données.

Toutes ces technologies sont à portée de main. L'équipe génétique du CEPOQ explore présentement différents outils disponibles pour faciliter la représentation et l'interprétation des données dans le cadre du projet visant à développer de nouveaux rapports pour les producteurs commerciaux. Nous visons à élargir notre expertise en visualisation de données puis intégrer cette nouvelle technologie dans nos développements futurs. Notre but ultime est de vous fournir les meilleurs outils possibles pour faciliter votre prise de décision. ■





Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Municipalité	Statut accordé	Ferme	Municipalité	Statut accordé
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	Diamant (juin 2014)	Ovinas SENC	Thurso	Diamant (nov. 2016)
Bergerie Bêê-la SENC	St-Léon-le-Grand	Diamant (mars 2020)	Valérie Breton	Bécancour	Diamant (nov. 2017)
Bergerie de l'Estrée	Coaticook	Diamant (mars 2008)	Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	Or (déc. 2019)
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	Diamant (sept. 2018)	Bergerie Petite Laine	Ste-Ursule	Or (avril 2020)
Bergerie Innovin inc.	St-Joseph de Beauce	Diamant (juin 2014)	Ferme David Burnett	St-Noël	Or (avril 2020)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	Diamant (août 2015)	Ferme Génération B	St-Liboire	Or (janv. 2017)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	Diamant (mars 2015)	Bergerie des Monts Giboyeux	St-Eusèbe	Argent (déc. 2020)
Bergerie les Roses	St-Rosaire	Diamant (août 2014)	Bergerie Mavila	St-Valérien de Milton	Argent (janv. 2021)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	Diamant (nov. 2011)	Brebis de Bromont inc.	Bromont	Argent (février 2020)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédine	Diamant (juin 2009)	Fermes Lamont SENC	Godmanchester	Argent (janv. 2020)
Élevage Amki inc.	Québec	Diamant (oct. 2003)	Ferme Mécis	Roxton Falls	Argent (mars 2021)
Elmshade Suffolks	Danville	Diamant (sept. 2010)	Ferme Vignon	St-Césaire	Argent (sept. 2020)
Ferme Agronovie	Granby	Diamant (juin 2009)	9210-5717 Québec inc. (Maner Daou Lenn)	Bolton-Ouest	En voie d'assainissement
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	Diamant (mai 2018)	Andrew Simms	Shawville	En voie d'assainissement
Ferme André Toulouse	St-Alfred	Diamant (août 2012)	Bergerie des Chapelets	Matane	En voie d'assainissement
Ferme Beausoleil	St-Joseph de Kamouraska	Diamant (fév. 2015)	Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	Diamant (déc. 2013)	Bergerie du Parc	St-Fabien	En voie d'assainissement
Ferme des Grands Ducs	St-Méthode	Diamant (mars 2015)	Bergerie Fleurialt	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	Diamant (juil. 2014)	Bergerie Geneviève Forest	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme Desjardins Surprenant	St-Cyprien de Napierville	Diamant (juil. 2016)	Bergerie MFG inc.	Ste-Hénédine	En voie d'assainissement
Ferme Jacnelle	Beauceville	Diamant (janv. 2019)	Ferme Berge Air SENC	Magog	En voie d'assainissement
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	Diamant (mars 2010)	Ferme Agneaux des Champs	L'Épiphanie	En voie d'assainissement
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire D'Acton	Diamant (fév. 2017)	Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	En voie d'assainissement
Ferme Noble Hills	Richmond	Diamant (oct. 2015)	Ferme Guillemette	Charrette	En voie d'assainissement
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	Diamant (mai 2006)	Ferme La Bergère (2867-4570 Qc inc.)	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme Steve Couture	Stratford	Diamant (sept. 2020)	Ferme Lchette	Mont-St-Grégoire	En voie d'assainissement
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	Diamant (janv. 2004)	Ferme Mica	St-Eusèbe	En voie d'assainissement
La Moutonnerie	St-Pamphile	Diamant (sept. 2020)	Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédine	En voie d'assainissement
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	Diamant (sept. 2018)	Jacquelin Ouellet	Pohénégamook	En voie d'assainissement
Le Biscornu	Rimouski	Diamant (déc. 2015)	La Bêlerie	Cowansville	En voie d'assainissement
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	Diamant (fév. 2017)	Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	En voie d'assainissement
Les Trouvailles Gourmandes du Canton	Roxton Falls	Diamant (mai 2019)	Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	En voie d'assainissement

Pour la version la plus à jour de ce tableau et pour obtenir les coordonnées, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *maedi-visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

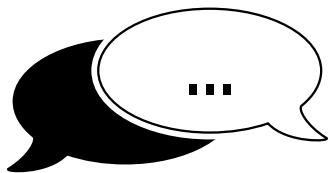


SANTÉ

LA RÉCEPTION D'UN AVIS DE CONDAMNATION :

une bien mauvaise nouvelle!

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ



M. Berger, éleveur, téléphone à son vétérinaire : « Doc. J'ai reçu un avis de l'abattoir qu'une de mes brebis de réforme a été condamnée pour : « atrophie séreuse des gras », qu'est-ce que c'est? »

Dr La Santé, mv : « On en parle lors de ma visite cet après-midi! »

Il arrive souvent que les éleveurs interpellent leur vétérinaire pour des explications à la suite d'un rapport de condamnation d'un de leurs animaux à l'abattoir. La raison principale de cette condamnation est indiquée, mais avec souvent très peu d'explications. Cet article présentera quelques causes de condamnation parmi les plus fréquentes. Son but n'est pas de présenter des statistiques, mais plutôt de mieux comprendre ces causes et de mettre en place, lorsque c'est possible, des mesures préventives en bergerie pour éviter ces pertes.

Tableau des principales causes de condamnations*

Abcès

Arthrite

Atrophie séreuse des gras

Émaciation

Lymphadénite caséuse

Myosite éosinophilique

Pneumonies

*Par ordre alphabétique et non par importance

➔ **Abcès** : on connaît tous l'aspect d'un abcès. Ils peuvent être localisés à différents endroits du corps, en nombre et en taille variables. Les abcès sont souvent consécutifs à des blessures, des contaminations de plaies, à la suite de l'injection d'un médicament irritant, d'une infection au nombril, etc. Ils peuvent être internes ou externes. Dépendamment de leur taille et de leur localisation, cela entraîne la condamnation totale ou partielle de la carcasse. À la ferme, on prévient ces

incidences par une bonne désinfection des plaies et du nombril à la naissance. On doit aussi changer d'aiguille entre chaque animal et procéder à une technique d'injection adéquate, particulièrement pour les médicaments plus irritants.

➔ **Arthrite** : il existe plusieurs causes, là aussi comme pour les abcès on peut faire face à des condamnations totales ou partielles selon des critères bien établis par le MAPAQ ou l'ACIA. Les arthrites les plus fréquemment rencontrées en élevage sont consécutives à la non-désinfection des nombrils à la naissance. Les bactéries entrent par le cordon ombilical pour se loger notamment dans les articulations. D'autres types d'arthrites sont aussi possibles comme celles causées par une chlamydia ou un mycoplasme. Généralement, pour les boiteries, la douleur engendrée par cette condition fait en sorte que souvent ces animaux sont en mauvais état. Il faut donc voir à les traiter, à calmer leur douleur et faire en sorte que seuls les moutons bien rétablis, en bon état soient envoyés à l'abattoir. Le maedi-visna et l'arthrite encéphalite caprine (AEC) peuvent aussi causer des arthrites, mais sont rarement seules les responsables de condamnations. Si en revanche elles le sont, ce serait plutôt à cause de l'émaciation (maigreux extrême) causée par ces maladies chroniques.

➔ **Atrophie séreuse des gras** : il s'agit d'une infiltration séreuse et d'un changement dégénératif des graisses corporelles et viscérales (aussi appelée dégénérescence mucoïde). Les graisses peuvent avoir une apparence gélatineuse,

une consistance visqueuse et une couleur jaunâtre, particulièrement à la base du cœur, des reins et entre les apophyses des vertèbres. L'apparence flasque et humide des muscles est aussi notée. Les carcasses de moutons qui ont ces lésions proviennent généralement d'animaux en mauvais état, souffrants ou ayant souffert de différentes maladies. On parle ici de malnutrition, de paratuberculose, de maedi-visna, d'animaux âgés, en fait de toutes maladies chroniques et débilitantes.

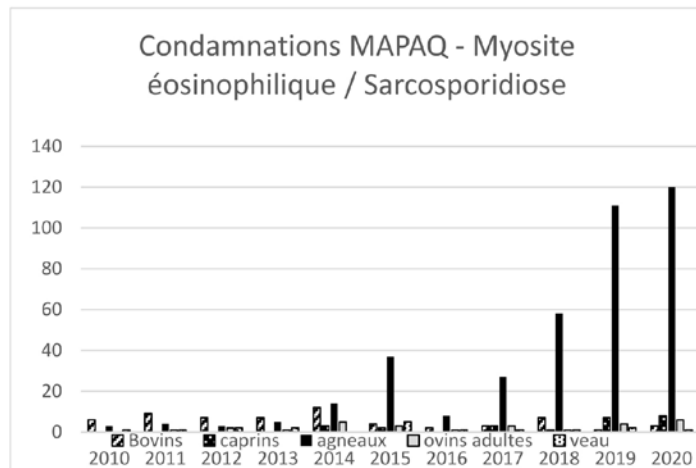
- ➔ **Émaciation** : état de maigreur extrême, peut aussi être accompagné d'atrophie séreuse des gras. Sensiblement les mêmes causes qui ont été citées pour l'atrophie séreuse des gras.

AVERTISSEMENT : l'abattoir n'est pas le lieu où l'on envoie des moutons en mauvais état, souffrants et dont on prévoit leur mort à court terme. On doit s'assurer de leur procurer une fin de vie adéquate par une technique d'euthanasie reconnue. Cela est d'ailleurs prévu à la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.

Le CEPOQ, la FMV et le MAPAQ, sont à préparer une formation sur l'euthanasie chez les petits ruminants, particulièrement avec le pistolet percuteur à tige pénétrante. Voir l'article sur ce projet dans cette même édition (p. 30).

- ➔ **Lymphadénite caséuse** : présence d'abcès au niveau des nœuds lymphatiques. Les ganglions touchés peuvent être superficiels (externes) ou internes. Les carcasses sont condamnées lorsque celles-ci présentent des signes systémiques ou des lésions généralisées. Cette condition est très répandue au Québec. La prévention s'apparente à celle des abcès. Par ailleurs, des vaccins sont disponibles au Canada et sont efficaces pour diminuer la prévalence de cette maladie dans le troupeau.
- ➔ **Myosite éosinophilique** : cette condition a déjà fait l'objet d'un article dans cette revue (édition automne 2019). Elle est malheureusement encore une cause de condamnation dans les abattoirs (voir tableau), particulièrement chez les agneaux lourds. On a remarqué une forte augmentation de ces cas dans les dernières années, sans être

capable d'en déterminer la cause présentement. Le mouton serait l'hôte intermédiaire d'un protozoaire, *Sarcocystis*, dont l'hôte définitif est la plupart du temps un canidé (chien, coyote, etc.). Beaucoup de travail reste donc à faire pour en déterminer les causes exactes et évidemment pouvoir prévenir cette condition dans nos élevages.



- ➔ **Pneumonies** : les pneumonies sont une des principales causes de pertes dans les élevages ovins du Québec. On se doute bien que cet état de fait se reflète dans les abattoirs. On note des lésions dans les poumons et les nœuds lymphatiques associés. On remarque aussi des lésions pleurales, y compris des adhérences et des abcès. Il peut également y être associé de la maigreur et des signes de septicémie. Selon la gravité des lésions, il peut y avoir une condamnation partielle ou totale. Les pneumonies ont fait l'objet d'un article dans une parution précédente de l'Ovin Québec (édition hiver 2021), on y a discuté surtout de ses causes et de sa prévention.

Conclusion : Le travail des inspecteurs vétérinaires en abattoir est fort important. Il permet la mise en marché d'aliments sains et sécuritaires pour le consommateur. Certes l'annonce d'une condamnation est une fort mauvaise nouvelle pour l'éleveur, puisqu'elle entraîne des pertes financières pour l'entreprise. En revanche, elle doit conduire à une réflexion éleveur-vétérinaire sur les causes qui ont conduit à ces pertes. L'arbre décisionnel préalable à la décision ou non d'euthanasie permettra d'éviter, nous l'espérons, l'envoi d'animaux malades, affaiblis et potentiellement impropres à la consommation. ■

LA GESTION DES EUTHANASIES À LA FERME :

une formation et de nouveaux outils à venir!

CATHERINE ELEMENT-BOULIANNE, AGR., M.SC., CORESPONSABLE DE LA R&D, CEPOQ

Pour un éleveur, devoir euthanasier un animal à la ferme n'est pas un acte facile à poser. Pourtant, dans certaines situations, c'est un passage obligé. À quel moment doit-on le faire ? Quelle technique doit-on utiliser ? L'action posée a-t-elle été adéquate ? L'animal a-t-il souffert ? Ce sont toutes d'excellentes questions à se poser !

À ce sujet, afin d'accompagner les éleveurs et leurs intervenants, le CEPOQ et ses partenaires ont récemment obtenu un financement qui leur permettra de réaliser une formation complète sur le processus de réflexion et de prise de décision entourant l'euthanasie, ainsi que sur les différentes techniques disponibles, afin de sensibiliser les producteurs à de bonnes pratiques d'euthanasie à la ferme. Le projet, intitulé « Ateliers et outils de vulgarisation des connaissances concernant l'application de l'euthanasie sur les entreprises de petits ruminants afin d'assurer le bien-être des animaux », est financé par l'entremise du Programme Innov'Action agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

L'objectif principal ?

L'objectif de ce projet est d'éduquer et de former les producteurs et les intervenants des secteurs des petits ruminants au processus de réflexion, de prise de décision

(arbre décisionnel) en cas de souffrance animale et d'exécution, afin de respecter les nouveaux enjeux et règlements liés au bien-être animal.

Quels sont les éléments qui seront développés grâce à ce projet ?

VOLET DE FORMATION : Par ce projet, l'équipe de travail souhaite développer une journée de formation incluant un atelier pratique, offerte dans 3 régions du Québec, pour les producteurs et les intervenants ovins et caprins sur les techniques d'euthanasie à la ferme, plus particulièrement l'euthanasie avec un **pistolet percuteur**. Cette méthode d'euthanasie est reconnue comme étant respectueuse du bien-être animal et efficace lorsqu'elle est bien exécutée. Elle permet également d'intervenir rapidement pour diminuer les souffrances d'un animal en différentes circonstances, notamment lors d'inaptitude au transport. D'ailleurs, certains producteurs ont déjà un pistolet percuteur en leur possession, mais n'ont pas été formés à l'utiliser adéquatement ou encore ne l'uti-



lisent tout simplement pas de peur d'échouer la technique d'euthanasie.

Les thématiques abordées lors de la partie théorique en salle seront : l'arbre de décision pour l'euthanasie, le transport des animaux fragilisés, le bien-être animal, les considérations humaines (aspect psychologique de l'euthanasie), ainsi que les méthodes

d'euthanasie acceptées. Une partie vraiment plus spécifique sera orientée sur la technique à l'aide du pistolet percuteur, soit les repères anatomiques et les traumatismes au cerveau, l'effet sur l'animal, la contention, la confirmation de l'insensibilité et de la mort, etc.

L'atelier pratique se déroulera en laboratoire et aura pour but que les participants puissent manipuler et utiliser un pistolet percuteur, afin qu'ils se sentent à l'aise par la suite d'effectuer une euthanasie sur les animaux vivants de leur troupeau à l'aide de cette technique. Un des aspects importants est l'apprentissage de la manipulation sécuritaire du pistolet-percuteur.

VOLET D'OUTILS DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE : Le second volet du projet consiste à développer des outils de vulgarisation des connaissances sur la thématique des euthanasies. Donc, en marge des journées de formation, des fiches techniques seront produites, afin de vulgariser et synthétiser plusieurs sujets, tels que l'arbre de décision pour l'euthanasie, la réglementation du transport des animaux fragilisés, la disposition des carcasses, ainsi que la description de la technique d'euthanasie à l'aide d'un pistolet percuteur. Des capsules vidéo seront également produites, afin de présenter les décisions et réflexions entourant l'euthanasie chez les petits ruminants,

ainsi que les différentes techniques recommandées.

Pourquoi ce projet ?

La préoccupation sociétale du bien-être animal entraîne progressivement une prise de conscience concernant la souffrance animale. L'amélioration des connaissances liées aux pratiques d'euthanasies à la ferme ne pourra qu'améliorer le bien-être animal, en plus de permettre une confiance accrue des consommateurs. Selon l'article 12 de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, « la personne qui effectue l'euthanasie doit s'assurer [...] que la méthode employée ne soit pas cruelle, qu'elle minimise la douleur et l'anxiété chez l'animal [...] et doit produire une perte de sensibilité rapide et une mort prompte ». Ainsi, suite à la formation et grâce aux différents outils, l'équipe de travail vise à ce que les producteurs maîtrisent la technique du pistolet percuteur entre autres et puissent réaliser des euthanasies dans le respect des animaux, puisqu'ils ont la responsabilité de veiller au bien-être et à la salubrité de leurs animaux. **Une euthanasie réalisée au moment opportun permet d'éviter l'agonie d'un animal et ainsi diminuer ses souffrances.**

Quand ?

L'équipe de travail souhaite attendre un assouplissement des règles sanitaires, afin d'être en me-

sure de réellement tenir les journées de formation en formule pré-sentielle. Ainsi, l'automne 2022 est présentement ciblé pour la tenue des 4 journées de formation. Les outils de vulgarisation sont pour leur part déjà en développement et seront disponibles au moment des formations, après quoi ils seront disponibles pour tous.

La grande équipe de travail.

Les professionnels du CEPOQ (Catherine Element-Boulianne, Marie-Josée Cimon, Gaston Rioux et Marie-Claude Litalien) travaillent sur ce projet en collaboration avec plusieurs professionnelles du MAPAQ (Anne Leboeuf, Stéphanie Landry, Chantal Lemieux et Marie-Ange Therrien). L'équipe de travail compte également sur l'expertise de Dre Martine Denicourt, vétérinaire praticienne et professeure invitée à la Faculté de médecine vétérinaire de l'U. de Montréal. Dre Denicourt est spécialisée en bien-être animal, et offre depuis plus de 10 ans des formations sur les méthodes d'euthanasie dans les secteurs porcin et bovin, et plus particulièrement à l'aide de pistolets percuteurs. Elle partage actuellement son expertise avec le groupe de travail lors du développement du matériel de vulgarisation. Aussi, en compagnie de Dr Gaston Rioux, elle sera conférencière et formatrice lors des journées de formation. ■

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada Québec 

Université 
de Montréal

Faculté de médecine vétérinaire



CEPOQ
CENTRE D'EXPERTISE EN
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

Le microbiote ruminal... vous connaissez?

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR., COORDONNATRICE SECTEUR VULGARISATION, CEPOQ

On peut s'imaginer facilement que le microbiote ruminal est une micropopulation dynamique en plein cœur du rumen. Celle-ci s'affaire activement à transformer tout ce qui sera ingéré par le ruminant en nutriments (comme par exemple les acides gras volatiles), en protéines et vitamines tout en stimulant son système immunitaire. L'efficacité de cette micropopulation dans la dégradation des fibres alimentaires affectera ainsi directement l'efficacité alimentaire de l'animal et, par conséquent, ses performances de production.

Par la valorisation des fibres d'origine végétale, le microbiote ruminal procure une couverture de 70 % du besoin journalier en énergie du ruminant, en plus de lui fournir des acides aminés essentiels et des vitamines (Bergman, 1990).

La composition du microbiote ruminal (en pourcentage d'individus dans la population totale) représente 95 % de bactéries. On retrouve aussi, en plus petit nombre, des champignons qui performant avantageusement pour s'attaquer à la fibre longue des fourrages consommés. Les protozoaires également présents portent le rôle de régulateur des populations bactériennes limitant ainsi les excès ou la présence de bactéries indésirables. Enfin, les archées permettent d'éliminer le H₂ (dihydrogène) qui est toxique pour les bactéries.

L'étude du microbiote en production ovine est peu documentée, mais demeure une avenue qui doit être priorisée dans le futur puisqu'elle permet, entre autres, d'en apprendre davantage sur l'efficacité alimentaire chez l'ovine et de faire des liens entre les deux. On sait qu'un animal efficient au niveau alimentaire sera par conséquent moins coûteux à produire pour l'éleveur tout en étant plus en phase avec les attentes sociétales en matière d'environnemental (moins d'énergie dépensée pour produire 1 kg de viande). Il est déjà connu que les différents systèmes d'alimentation influencent directement le microbiote ruminal, par exemple une ration composée principalement de concentrés versus une autre à plus de 60 % de fourrages qui influencera la présence de bactéries de genres différents. Aussi, pour une ration de concentrés à base d'orge et une autre plutôt à base de maïs, on observera une différence quant à

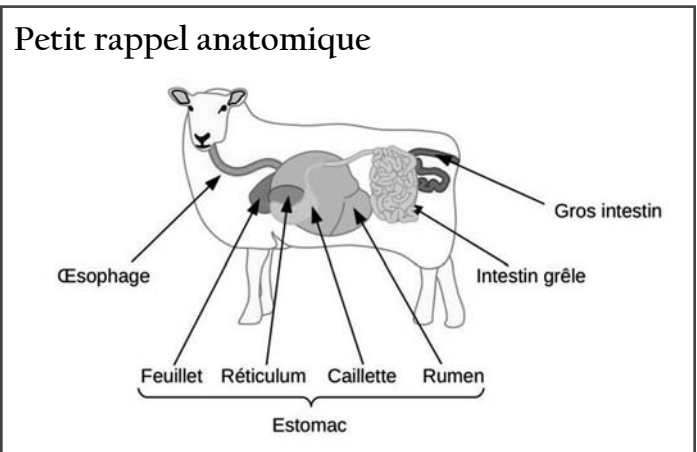


Image : Image : www.souslemicroscope.com

l'efficacité alimentaire chez ces agneaux (meilleur GMQ avec le maïs). Mais qu'en est-il de leur microbiote dans ce dernier cas? Ce sont là des liens à faire entre l'efficacité alimentaire et le microbiote qui ouvrent la réflexion à de nouveaux projets de recherche! Mais en attendant...

On en découvre davantage sur les genres de bactéries du microbiote....

Un récent projet en Europe (Unité de recherche INRAE et envt) visait à caractériser davantage les liens qui peut exister entre le microbiote ruminal et l'efficacité alimentaire chez les agneaux à l'engraissement. La chercheuse caractérise l'efficacité alimentaire

$$\text{EFFICACITÉ ALIMENTAIRE} = \frac{\text{Gain (poids vif)}}{\text{Quantité consommée}}$$

comme étant la capacité d'un agneau à faire du gain en ingérant moins d'aliments total par jour. L'étude faisait la caractérisation du microbiote de 2 groupes d'agneaux soit un premier dit « *Efficace* » c'est-à-dire ayant une plus grande efficacité alimentaire et un 2^e groupe « *Non Efficace* » dont l'efficacité alimentaire était moindre que le premier groupe. La caractérisation du microbiote se faisait par prélèvement du jus de rumen et ensuite extraction et séquençage de l'ARN.

FAIT INTÉRESSANT... ces 2 groupes (composés de 78 agneaux au total) regroupaient des lignées plus ou moins efficaces au niveau de l'efficacité alimentaire. Il s'agissait d'agneaux sélectionnés génétiquement pour leur caractère d'efficacité alimentaire (un caractère héritable). Il s'agissait d'une 3^e génération d'agneaux sélectionnés. D'ailleurs, une sélection finale de 2 groupes extrêmes pour le projet (10 agneaux/groupe) permettrait de mesurer une différence d'ingestion de 150 g/j entre les deux. *Ne serait-il pas intéressant d'intégrer l'aspect d'efficacité alimentaire à notre schéma de sélection ici au Québec pour ce caractère, considérant l'importance des coûts liés à l'alimentation en engraissement de nos agneaux?*

CE QU'ON OBSERVE... pour les 78 agneaux (plus ou moins efficaces) nourris au DAC (distributeur automatique de concentrés), il a été observé une plus grande proportion de *Prevotella* 1 pour les agneaux efficaces et à l'inverse une plus grande proportion de *Prevotella* 7 pour les

agneaux moins efficaces. Aussi, on observe que d'autres types de bactéries sont augmentés chez les lignées peu efficaces. Nourris au DAF (distributeur automatique de fourrage), on observe des *Prevotellaceae* en plus grand nombre chez les plus efficaces et les *Lachnospiraceae* en plus grand nombre chez les moins efficaces.

POUR LES GROUPES EXTRÊMES...

Pour les 20 agneaux qui composent les extrêmes quant à leur efficacité alimentaire, ce qui en ressort est que :

- ▶ **Animaux efficaces :**
augmentation de *Coprococcus* et de *Prevotella* 1, diminution de *Lachnospiraceae* et des *Prevotella* 7. Selon certains chercheurs, ces bactéries permettraient peut-être une meilleure digestion.
- ▶ **Animaux peu efficaces :**
augmentation des genres *Lachnospiraceae*, *Ruminococcaceae* et *Succinivibrio*. Selon les études, on suppose que ces bactéries seraient de plus faible rendement énergétique.

Ce projet confirme l'importance d'un effet majeur de la source d'alimentation et du niveau d'efficacité de l'animal sur son

microbiote ruminal. La suite du projet a aussi pour perspective de regarder entre autres les liens entre l'efficacité alimentaire des agneaux et leur santé.

Référence : Webinaire de l'UMT PSR du 15 décembre 2020. A. Meynadier (ENVT, UMR GEnPhySE).

Le microbiote du rumen n'est pas le seul qui héberge une vie microbienne par million. On peut penser aussi au microbiote intestinal qui influence directement la production des ovins ou encore le microbiote cutané de la mamelle qui va influencer la composition du lait cru produit par sa diversité microbienne. Enfin, on dénombre une foule de lien entre cette micropopulation dynamique et l'efficacité alimentaire, les performances zootechniques, mais aussi la santé de l'animal, le bien-être, la qualité du produit et même la production des gaz à effet de serre!

C'est en apprenant davantage sur les genres de bactéries présentes dans le rumen que nous pourrions, peut-être dans un avenir pas si lointain, déterminer les types d'agneaux les plus efficaces ou encore les plus en santé qu'on se doit de produire dans nos troupeaux. ■

Il sera question de rumen et d'efficacité alimentaire dans nos prochains webinaires. SUIVEZ NOTRE INFOLETTRE POUR CONNAITRE LES DATES À VENIR!

Également, le microbiote ruminal est intestinal font partie des idées de projets relevés dans le cadre des besoins et opportunités de recherche 2020-2024 du CEPOQ.

www.cepoq.com / Section R&D.



Maple Meadow FARMS

**Hampshires, Suffolks, Arcotts Rideau,
Dorset et F1**



Suivi GenOvis • Négatif au Maedi visna

Osgoode ON 613 826-2330
www.maplemeadows.ca • acres@maplemeadows.ca

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »
Tout nos béliers et agnelles sont RR
avec d'excellente carcasse et indice de gain
Notre troupeau est 100 % « négatif » au Maedi visna
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup



Cécile & James Blackie : 506 392-6263
lamb4ewe@nbnet.nb.ca

www.blackies.ca



Bergerie de l'Estrie
♣ Romanov ♣

Andrée Houle
559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

-Race prolifique, maternelle et désaisonnée
-Troupeau génotypé - Suivi GenOvis
-Statut Diamant Maedi-visna
-Vente de femelles et béliers reproducteurs
-Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221
Cell. : 819 578-3221
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com

Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de meadi visna :
statut OR

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés
et faciles d'entretien

Agnelles de reproduction disponibles

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



**Vous désirez annoncer votre entreprise
dans Ovin Québec...
pour plus d'information, visitez le :**




**ovinquébec.com/fr/publications/
kit_media_pour_annonceurs.php**

PLUS QU'UN LAIT

DE REMPLACEMENT

- ☑ Ingrédients de qualité
- ☑ Recherche pratique
- ☑ Assistance à la ferme

Lait de remplacement, colostrum et louve

GroberNutrition.com | 1.800.265.7863 |   

AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS

Calendrier - avril à juillet 2021

Légende : SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

AVRIL 2021									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	13					1	2	3
7	5	14	4	5	6	7	8	9	10
8	5	15	11	12	13	14	15	16	17
8	6	16	18	19	20	21	22	23	24
9	6	16	25	26	27	28	29	30	

MAI 2021									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	16							1
9	6	17	2	3	4	5	6	7	8
10	7	18	9	10	11	12	13	14	15
10	7	19	16	17	18	19	20	21	22
11	7	20	23	24	25	26	27	28	29
11	8	21	30	31					

JUIN 2021									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	21			1	2	3	4	5
12	8	22	6	7	8	9	10	11	12
12	8	23	13	14	15	16	17	18	19
13	9	24	20	21	22	23	24	25	26
13	9	25	27	28	29	30			

JUILLET 2021									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	25					1	2	3
14	9	26	4	5	6	7	8	9	10
14	10	27	11	12	13	14	15	16	17
15	10	28	18	19	20	21	22	23	24
15	10	29	25	26	27	28	29	30	31

PROTÉGER, PROLONGER, PROGRESSER.



VERMIFUGEZ EN TOUTE CONFIANCE ET GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LA RÉSISTANCE.

Le derquantel et l'abamectin forment une combinaison parfaite, STARTECT^{MC} est conçu pour une meilleure durabilité et chacun de ses deux ingrédients protège l'autre de la résistance¹.

Consultez votre médecin vétérinaire pour savoir comment STARTECT peut aider à optimiser la productivité dans votre troupeau.

zoetis

1. Leathwick DM. Modelling the benefits of a new class of anthelmintic in combination. *Vet Parasitol* 2012;186: 93-100.

ZoetisSM et STARTECT sont des marques de commerce de Zoetis ou de ses concédants. ©2020 Zoetis Services LLC. Tous droits réservés.



- ✓ **12 ans au service des meilleurs producteurs ovins**
- ✓ **Plus de 160 producteurs l'utilisent pour maximiser leurs revenus**
- ✓ **Compatibilité universelle avec les mobiles / lecteurs et balances**
- ✓ **Soutien technique 7 jours, de 8H à 19H**



À l'avant-garde technologique: Unique au Canada: le **C-ONE 2**
Un mobile de dimension « téléphone »
avec **lecteur RFID intégré** et le logiciel AndrOvin

- **Écran couleur 4 po 1/2**
- **Android 7.1 - WIFI et Bluetooth**
- **Évolution du logiciel sous contrôle de BerGère**

www.logicielbergere.com